

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 20 avril 2011

No. : CCE-047

Secrétaire : [Signature]

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Volet Condition féminine

**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec



Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

MINISTRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

- 3 - Liste des comités interministériels et impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2010-2011 et les résultats atteints.
- 5 - Liste des programmes d'aide financière du ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2011-2012.
- 6 - Liste des programmes d'aide financière du ministère non renouvelés ou abolis en 2011-2012.
- 7 - Sommes accordées pour l'année 2010-2011 par région et prévisions 2011-2012 pour chacun des programmes d'aide financière du ministère.
- 29 - Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2010-2011 :
 - a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE (SCF)

- 97 - Nombre total de juges au 31 mars 2011 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.
- 98 - Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.
- 99 - Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des 24 conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.
- 100 - Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associées et sous-ministres adjointes, dirigeantes d'organismes pour l'année 2010-2011.
- 101 - Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2010-2011. Cibles visées pour 2011-2012.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 102 - Détails des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action découlant de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.*
- 103 - Plan d'action 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.
- 104 - Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes s'est appliquée en 2010-2011. Bilan du plan d'action 2007-2010 visant l'application de l'ADS. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2010-2011.
- 105 - Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.
- 106 - Bilan détaillé de la sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2010-2011.
- 107 - Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.
- 108 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.
- 109 - Ventilation détaillée des sommes accordées en 2010-2011 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2011-2012.
- 110 - Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2010-2011 et actions prévues pour 2011-2012.
- 111 - Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 112 - Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2010-2011. Ressources financières prévues pour 2011-2012. Copie des critères de financement.
- 113 - Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les Conférences régionales des élus et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.
- 114 - Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.
- 115 - Programme Égalité entre les sexes dans un contexte de diversité religieuse et culturelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011, et prévisions pour 2011-2012.
- 116 - Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.
- 117 - Programmes et appels de projets du SCF : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes octroyées pour chacun de projets retenus.
- 118 - Liste de tous les prix remis par le SCF en 2010-2011 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.
- 119 - Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2010-2011 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.
- 120 - Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du SCF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
- 121 - Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 3- Liste des comités interministériels et impliquant d'autre partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2010-2011 et les résultats atteints.

- **Comité interministériel du projet mobilisateur « Le soutien à la progression des Québécoises dans les sciences et l'innovation technologique »**

Mandat : Élaboration d'un plan d'action interministériel en vue de favoriser et de soutenir la progression des Québécoises en sciences et en technologies.

Membres : Le comité interministériel chargé d'élaborer le plan d'action *Pour la progression des Québécoises en sciences et en technologies* et le comité de suivi sont sous la coordination du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Ils sont composés des représentantes et des représentants d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère des Transports, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et du Secrétariat à la condition féminine.

Résultats : Ce comité a déposé en mai 2008 son plan d'action intitulé *Pour la progression des Québécoises en sciences et en technologies*.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) n'a pas participé à ce comité en 2010-2011, puisqu'il ne s'est pas réuni.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité interministériel de la Stratégie gouvernementale travailleuses et travailleurs expérimentés (CIS)**

Mandat : Dresser un inventaire des politiques et programmes publics qui visent l'augmentation de la participation des personnes âgées sur le marché du travail, les évaluer, les comparer à de bonnes pratiques internationales et proposer le cas échéant des correctifs nécessaires. Travailler à la mise en place de conditions ou d'incitatifs permettant aux personnes plus âgées de demeurer sur le marché du travail.

Membres : Le groupe de travail est coordonné par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Secrétariat aux aînés. Il est composé des représentantes et des représentants de la Commission des partenaires du marché du travail, du ministère du Travail, de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, de la Commission des normes du travail, d'Emploi Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF), du ministère des Finances et de la Régie des rentes du Québec.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Résultats : Anciennement Comité interministériel sur l'adaptation des milieux de travail au vieillissement de la population, ce comité déposera au printemps 2012 la *Stratégie gouvernementale pour les travailleuses et travailleurs expérimentés*.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

- **Groupe de travail interministériel sur l'approche territoriale intégrée du Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Mandat : Élaborer un cahier de consultation portant sur l'intervention territoriale de lutte contre la pauvreté, soutenir les activités relatives aux consultations régionales, contribuer à dresser le bilan des consultations régionales et élaborer les propositions à soumettre au Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en vue de l'élaboration de son prochain plan d'action gouvernemental.

Membres : Le groupe de travail est présidé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Outre ces deux ministères, participent également aux travaux de ce groupe le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Transports, le ministère des Finances, Emploi-Québec, la Société d'habitation du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec, le Secrétariat aux aînés, le Secrétariat à la jeunesse, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et le Secrétariat à la condition féminine.

Résultats : Le groupe de travail a débuté ses travaux le 17 février 2009. Ses principaux livrables ont consisté à : a) soutenir la stratégie de consultation régionale; b) élaborer le document d'appui à la consultation; c) contribuer à la rédaction du bilan des consultations; d) présenter un rapport d'activités au Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; et e) proposer des mesures au Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur l'approche régionale de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment la prise en compte de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les alliances pour la solidarité en région.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité Plan de lutte contre l'intimidation envers les groupes de femmes**

Mandat : À la suite des recommandations d'un rapport signé par le sous-ministre de la Sécurité publique de l'époque, M. Robert Lafrenière, le comité a été mis en place afin d'analyser la possibilité d'aider les groupes de femmes à se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Pour ce faire, le ministère de la Sécurité publique (MSP), responsable de ce comité, en collaboration avec les organisations policières, le Directeur aux poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Service de renseignements criminels du Québec (SRCQ) et le Secrétariat à la condition féminine (SCF), a créé un sous-comité ayant pour mandat d'élaborer une grille de recension des événements d'intimidation ayant eu cours depuis 2008. L'analyse de ces renseignements par le SRCQ permettra ensuite au comité de déterminer les actions possibles à prendre afin d'aider les groupes de femmes à contrer le phénomène de l'intimidation à leurs égards.

Une autre des recommandations du rapport signé par le sous-ministre de la Sécurité publique était d'allouer un financement aux groupes de femmes. À cet effet, il est à noter que le SCF, en tant que participant à ce comité, a octroyé, en 2009-2010, une somme de 45 000 \$ à L'R des centres de femmes du Québec afin de permettre l'embauche d'une ressource qui est responsable de la coordination, auprès des groupes de femmes touchés par la problématique, des travaux de collecte de renseignements par le biais de la grille créée par le sous-comité.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur l'action communautaire**

Mandat : Participer, en collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier et à l'harmonisation et à la simplification des pratiques administratives au regard du soutien apporté aux organismes communautaires.

Le comité interministériel sur l'action communautaire est présidé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Il est composé des personnes mandatées par les ministères concernés par le financement de groupes communautaires.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) au gouvernement du Québec**

Mandat : Soutenir la réalisation des projets d'ADS et les équipes désignées, participer à la conception et à l'implantation d'une approche gouvernementale répondant à la fois au principe de l'égalité entre les sexes et à l'amélioration des services publics à la population, participer à l'élaboration et à la mise en place d'une instrumentation pertinente pour le personnel concerné de la fonction publique et faire des recommandations au comité directeur pour faciliter l'introduction progressive de l'ADS dans les ministères et organismes ainsi que dans les instances locales et régionales.

La coordination du comité interministériel est assurée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF). Il est composé des ministères et organismes qui intègrent l'ADS au sein d'un projet ainsi que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Note : La politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, lancée en 2006, donne un nouveau souffle à l'ADS et vise, entre autres, à ce que les organisations gouvernementales ainsi que les instances locales et régionales intègrent, dans leurs façons de faire et leurs décisions, la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est prévu d'appliquer l'ADS dans l'appareil gouvernemental à au moins quinze projets, programmes ou mesures qui ont des répercussions sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$

▪ **Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle**

Le comité interministériel est sous l'autorité du Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Une réunion statutaire du comité des sous-ministres est prévue annuellement et d'autres rencontres peuvent être convoquées au besoin.

Mandat : Coordonner le suivi de la mise en œuvre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale, *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*, ainsi que des plans d'action s'y rattachant.

La coprésidence du comité interministériel est assurée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF-SCF) et le ministère de la Justice, et le secrétariat est assuré par le MCCCF (Secrétariat à la condition féminine [SCF]). Il est composé des représentantes et représentants des ministères suivants : Éducation, Loisir et Sport (deux personnes), Emploi et Solidarité sociale (une personne), Famille et Aînés (deux personnes), Immigration et Communautés culturelles (une personne), Justice (deux personnes), Santé et Services sociaux (deux personnes), Sécurité publique (une personne), Culture, Communications et Condition féminine (SCF) (deux personnes), Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (une personne) et Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones [SAA]) (une personne).

Le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle comprend trois sous-comités : le sous-comité-conseil sur la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles, le sous-comité de suivi de l'entente multisectorielle et le sous-comité responsable du suivi du volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*.

Par ailleurs, un comité pour analyser les offres en vue de l'implantation d'une ligne de référence sans frais destinée aux victimes d'agression sexuelle (mesure 33 du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*) a été mis sur pied en janvier 2009. Il est composé des représentantes du MCCCF (SCF), du MSSS et du MJQ.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 520 \$.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- **Comité intersectoriel de coordination, d'orientation et de suivi (CICOS)**

Mandat : Développer des actions intersectorielles pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale.

Il s'agit d'un comité intersectoriel présidé par la maison d'hébergement La Séjournelle auquel des représentantes du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle ont été appelées pour y siéger. Ces travaux répondent à la mesure 67 du Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale.

Il est composé des représentantes et représentants des ministères et organismes suivants : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF), ministère de la Justice, Commission québécoise des libérations conditionnelles, Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Directeur des poursuites criminelles et pénales, Service conseil des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec, Bureau du procureur des poursuites criminelles et pénales de Trois-Rivières, Direction générale des services correctionnels, Sûreté du Québec, Université de Québec à Trois-Rivières, Accord Mauricie et la maison d'hébergement La Séjournelle.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité intersectoriel de rédaction du plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées**

Mandat : Produire un plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

Ce comité est présidé par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Il est composé des représentantes et représentants des ministères et organisme suivants : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF), ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère du Conseil exécutif, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Sécurité publique et le Curateur public.

Ce plan d'action a été rendu public le 14 juin 2010.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

- **Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Mandat : Conseiller les autorités afin que les ministères concernés intègrent la préoccupation du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs activités, leurs programmes et leurs services. Les membres assurent le suivi de la réalisation des engagements pris par leur ministère ou organisme dans le cadre du plan d'action gouvernemental 2007-2010, prolongé en 2011. Ils sont impliqués dans le processus

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

d'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour développer les nouvelles mesures qui feront l'objet d'un engagement de la part de leur ministère.

La coordination du réseau des responsables est assurée par le Secrétariat à la condition féminine. Le réseau est composé des représentantes et représentants de quelque 30 ministères et organismes gouvernementaux. Les responsables du réseau sont désignés par les autorités des ministères et organismes engagés dans la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces personnes assurent la liaison avec le SCF.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 152 \$.

▪ **Groupe de travail sur l'homophobie**

Mandat : Concevoir la première politique gouvernementale de lutte contre l'homophobie sur la base du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur cette question déposé en 2007. La politique a été rendue publique en décembre 2009.

Présidé par le ministère de la Justice, le Groupe de travail sur l'homophobie regroupe les ministères de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Sécurité publique (MSP), de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), du Travail (MTRAV), de la Famille et des Aînés (MFA) et de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$

▪ **Comité interministériel sur la promotion des rapports égaux**

Mandat : Soutenir la réalisation d'outils de promotion des rapports égaux dans tous les lieux d'éducation, de la petite enfance à l'université. Assurer une coordination de la promotion des rapports égaux au sein du gouvernement.

Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine, le comité regroupe actuellement les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de la Famille et des Aînés (MFA), de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ).

Le sous-comité concernant les services de garde poursuit l'encadrement des travaux relatifs à l'élaboration d'un outil (DVD et guide d'accompagnement) qui s'adresse à tous les services de garde éducatifs du Québec, dans le cadre de la promotion des rapports égaux. Celui-ci sera distribué au cours du printemps 2011.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

▪ **Table des partenaires femmes et politique municipale**

Mandat : Établir une stratégie commune selon trois axes d'intervention visant l'information et la formation, le réseautage et le mentorat, et la sensibilisation des acteurs sociaux, dont les médias.

L'objectif est d'augmenter le nombre de femmes élues aux conseils municipaux.

Coordonnée par le MAMROT et coprésidée par le SCF du MCCCCF, elle regroupe les représentants suivants : Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération québécoise des municipalités (FQM), Directeur général des élections du Québec, Conseil du statut de la femme, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Femmes et politique municipale de l'Estrie, Réseau des élues municipales de la Montérégie, Conseil des Montréalaises et Comité femme de la CRE de Montréal.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 5 000 \$.

▪ **Comité interministériel sur la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique**

Mandat : Sur la base du portrait de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique brossé dans chacune des régions, le comité interministériel est chargé de formuler des recommandations en vue d'optimiser les interventions dans ce domaine.

Présidé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), il réunit les ministères de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), de la Famille et des Aînés (MFA), de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF) et de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) participe aux travaux pour apporter sa collaboration dans le recours à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum**

Mandat : Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l'évolution du salaire minimum et proposer un processus qui faciliterait la prise de décision.

Coordonné par le ministère du Travail, ce comité regroupait le ministère des Finances, le ministère du Développement Économique de l'Innovation et de l'Exportation et le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

À l'automne 2010, le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Commission des normes du travail ont été admis à titre d'observateurs.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Groupe de travail interministériel sur l'élaboration de la stratégie de l'entrepreneuriat au Québec**

Mandat : Identifier et quantifier l'ensemble des programmes et des mesures en entrepreneuriat offerts par les organismes et proposer de nouvelles initiatives ou incitatifs pour une stratégie de l'entrepreneuriat au Québec.

Coordonné par le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'exportation, le groupe de travail regroupe la presque totalité des ministères du gouvernement en plus de quelques organismes notamment l'Institut de la statistique du Québec, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Secrétariat à la jeunesse, le Secrétariat à la condition féminine (SCF), etc.

Le SCF participe aux travaux pour apporter sa collaboration à la prise en compte de l'entrepreneuriat féminin dans cette stratégie dont le dépôt est prévu en 2011.

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur la mise en œuvre de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée***

Mandat :

- assurer la concertation et la mise en œuvre gouvernementale du plan d'action 2010-2013 de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée*;
- collaborer aux travaux du comité de travail sur la charte d'engagement volontaire et assurer la mise en œuvre d'actions gouvernementales qui pourraient en découler.

Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le comité regroupe le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Budget dépensé en 2010-2011 pour le SCF : 0 \$.

Étude des crédits 2010-2011

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 5 - Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2011-2012.

La liste des programmes du Secrétariat à la condition féminine pour 2010-2011 est jointe en annexe. Ces programmes sont tous venus à échéance le 31 mars 2011. Les crédits des programmes « À égalité pour décider » et « Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine » ont été reconduits pour 2011-2012. Il n'est pas déterminé si le programme « Soutien financier à des initiatives de partenariat Égalité entre les femmes et les hommes » sera reconduit.

Les programmes d'aide financière du Secrétariat à la condition féminine, leurs objectifs et leurs clientèles

Programmes	Objectifs	Clientèles
<p>A égalité pour décider</p>	<p>Le programme vise à financer la réalisation de projets qui vont :</p> <ul style="list-style-type: none"> susciter l'action des instances visées en vue d'une répartition équitable des postes de décision de tous niveaux; préparer et former les femmes à occuper ces postes et à s'y maintenir; favoriser une socialisation non stéréotypée des femmes et des hommes, des filles et des garçons, de façon à encourager notamment la parité dans les instances décisionnelles. 	<p>Organismes communautaires Communautés autochtones</p>
<p>Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine</p>	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les Tables et le Réseau comme des partenaires privilégiés en matière d'égalité, et ce, partout sur le territoire; accroître la responsabilisation des partenaires locaux et régionaux en matière d'égalité des sexes dans le but de la faire progresser dans leur secteur d'intervention; encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<p>Réseau et 17 Tables de concertation en matière de condition féminine</p>
<p>Soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »</p> <p>Volet 1 : Viser l'augmentation du nombre des femmes dans les lieux de pouvoir, notamment avec le milieu universitaire</p> <p>Volet 2 :</p> <p>Mesure 1 : Conclusion d'ententes avec divers partenaires régionaux, notamment avec les conférences régionales des élus</p> <p>Mesure 2 : « Placer l'égalité au cœur de la diversité »</p> <p>Mesure 3 : « Partager une culture égalitaire »</p>	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Viser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en prenant en compte les orientations gouvernementales en cette matière; permettre à des partenaires gouvernementaux, locaux, régionaux, autochtones, institutionnels, privés ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; amener ces partenaires à mettre en commun des ressources financières, humaines ou matérielles. <p>En ce qui concerne les trois mesures du volet 2, les ententes doivent contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes, plus particulièrement sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> les rapports égalitaires et la lutte aux stéréotypes, notamment dans un contexte de diversité croissante au plan culturel et religieux; les femmes ayant des vulnérabilités et des difficultés particulières (immigrantes, aînées, handicapées, lesbiennes, etc.); l'autonomie économique des femmes; la conciliation travail-famille; la santé des femmes et la promotion d'une image corporelle saine; l'intégrité des femmes et leur sécurité; la pleine participation à la vie démocratique. <p>De façon plus particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mesure « Placer l'égalité au cœur de la diversité » (Volet 2, mesure 2) vise à faire en sorte que la dimension de la valeur de l'égalité entre les sexes soit prise en compte dans certaines activités de l'organisme; la mesure « Partager une culture égalitaire » vise à amener des villes à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en association avec les divers groupes ethniques et les communautés culturelles de leur territoire. 	<p>Volet 1 : Universités</p> <p>Volet 2 :</p> <p>Mesure 1 : Conférences régionales des élus ou autres partenaires régionaux</p> <p>Mesure 2 : Organismes communautaires</p> <p>Mesure 3 : Municipalités, MRC et organismes communautaires</p>

Étude des crédits 2011-2012

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 6 - Liste des programmes d'aide financière du Ministère non renouvelés ou abolis en 2011-2012.

Tous les programmes du Secrétariat à la condition féminine sont venus à échéance au 31 mars 2011. Les crédits des programmes « À égalité pour décider » et « Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine » ont été reconduits pour 2011-2012.

Quant au programme « Soutien financier à des initiatives de partenariat Égalité entre les femmes et les hommes », le maintien des volets visant la signature d'ententes régionales en égalité et visant la signature d'ententes avec le milieu universitaire sera connu au moment du lancement du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes prévu pour le printemps 2011.

Les mesures « Placer l'égalité au cœur de la diversité » et « Partager une culture égalitaire » venaient à échéance au 31 mars. Le MCCCCF bénéficiait, de 2008 à 2011, de sommes pour mettre en place des mesures pour les femmes immigrantes dans le cadre du plan d'action du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, La diversité : une valeur ajoutée. Ce plan d'action prévoyait une participation du MCCCCF pour les trois premières années de ce plan d'une durée de cinq ans.

Étude des crédits 2011-2012

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 7 - Sommes accordées pour l'année 2010-2011 par région et prévisions 2011-2012 pour chacun des programmes d'aide financière du Ministère.

Voir document ci-joint.

Subventions octroyées par le Secrétariat à la condition féminine 2010-2011

		Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat							
		Volet 1		Volet 2					
A égalité pour décider	Le Réseau et les Tables	Avec le milieu universitaire	Ententes régionales	Placer l'égalité au cœur de la diversité	Partager une culture égalitaire	Avec les Forums jeunesse	Autres	Total	
Région 01 - Bas-Saint-Laurent									
2010-2011	37 000	20 000	—	40 000	0	0	46 000	—	143 000
Région 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean									
2010-2011	0	20 000	—	62 000	32 140	0	58 000	—	172 140
Région 03 - Capitale-Nationale									
2010-2011	105 053	20 000	—	66 000	26 580	55 000	72 000	—	344 633
Région 04 - Mauricie									
2010-2011	35 000	20 000	—	51 000	0	0	53 000	—	159 000
Région 05 - Estrie									
2010-2011	82 637	20 000	—	36 000	37 000	55 000	47 000	—	277 637
Région 06 - Montréal									
2010-2011	136 926	20 000	—	115 000	193 630	200 000	79 000	180 000	924 556
Région 07 - Outaouais									
2010-2011	37 000	20 000	—	57 000	0	55 000	58 000	—	227 000
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue									
2010-2011	0	20 000	—	12 500	0	0	47 000	—	79 500
Région 09 - Côte-Nord									
2010-2011	36 961	20 000	—	51 000	0	0	48 000	—	155 961

		Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat							
		Volet 1		Volet 2					
A égalité pour décider	Le Réseau et les Tables	Avec le milieu universitaire	Ententes régionales	Placer l'égalité au cœur de la diversité	Partager une culture égalitaire	Avec les Forums jeunesse	Autres	Total	
Région 10 - Nord-du-Québec									
2010-2011	27 790	20 000	—	145 500	0	0	44 000	237 290	
Région 11 - Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine									
2010-2011	32 300	20 000	—	33 000	0	0	41 000	126 300	
Région 12 - Chaudière-Appalaches									
2010-2011	94 180	20 000	—	41 000	0	0	53 000	208 180	
Région 13 - Laval									
2010-2011	30 660	20 000	—	32 000	0	75 000	48 000	205 660	
Région 14 - Lanaudière									
2010-2011	18 818	20 000	—	43 000	0	0	55 000	136 818	
Région 15 - Laurentides									
2010-2011	27 000	20 000	—	57 000	0	0	63 000	167 000	
Région 16 - Montérégie									
2010-2011	121 023	20 000	—	126 000	36 650	60 000	164 000	527 673	
Région 17 - Centre-du-Québec									
2010-2011	37 000	20 000	—	32 000	0	0	44 000	133 000	
National									
2010-2011							20 000	140 000	
2010-2011								140 000	
Total									
2010-2011	1 000 000	360 000	200 000	1 000 000	400 000	500 000	1 040 000	4 960 000	

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

29 - Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2010-2011 :

- a) L'objet des consultations;
- b) le moyen utilisé;
- c) les dates de rencontre;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats des consultations;
- f) les montants afférents.

Aucune consultation auprès des communautés autochtones menée par le Ministère et les organismes en 2010-2011.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 97- Nombre total de juges au 31 mars 2011 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.

Voir tableau ci-joint.

**REPRÉSENTATION FÉMININE ET MASCULINE
DANS LA MAGISTRATURE
AU 31 MARS 2011**

COUR DU QUÉBEC	M	F	% F
Chambre de la jeunesse	26	22	45,8 %
Chambre criminelle et pénale	44	19	30,1 %
Chambre civile	35	17	32,6 %
Juridiction mixte	58	33	36,2 %
Juge responsable des cours municipales	1		0 %
TOTAL	164	91	35,6 %

RÉPARTITION PAR RÉGION	M	F	% F
01 – Est du Québec 09 – Côte-Nord	13	2	13,3 %
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	3	30 %
03 – Québec	27	13	32,5 %
04 – Mauricie–Bois-Francs	10	4	28,5 %
05 – Estrie	10	4	28,5 %
06A – Montréal	48	32	40 %
06E – Laval	2	5	71,4 %
07 – Outaouais	6	5	45,4 %
08 – Nord-Ouest	4	5	55,5 %
14 – Laurentides	13	5	27,7 %
15 – Lanaudière	6	0	0 %
16 – Montérégie	18	13	41,9 %
TOTAL	164	91	35,6 %

	M	F	% F
JUGES DE PAIX MAGISTRATS	16	17	51,5 %
COURS MUNICIPALES	64	14	17,9 %

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 98- Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.

Présence des femmes dans les lieux décisionnels reconnus

Le nombre de femmes dans les conseils d'administration (C. A.) des conférences régionales des élus (CRE) a un peu diminué par rapport à ceux des conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD), remplacés par les CRE en 2004, mais la situation s'est améliorée dans les conseils exécutifs.

	ANNÉE 2009		
	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	FEMMES %
Conseils municipaux			
Maires et mairesses	175	1100	15,9
Conseillers et conseillères	2009	6952	28,9
Conférences régionale des élus (CRE)			
Conseil d'administration	180	619	29,1
Conseil exécutif	41	132	31,1
Commissions scolaires			
Assemblée des commissaires	701	1465	47,8
Présidence	32	72	45,1

Source : Conseil du statut de la femme, *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous au Québec?*, janvier 2010.

<http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1138.html>

À noter que le Conseil du statut de la femme réalise la mise à jour de ces portraits statistiques aux deux ans. La prochaine collecte de données aura lieu à l'automne prochain, pour une diffusion à l'hiver 2012.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 99- Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des 24 conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.

Le tableau est présenté en annexe.

- Onze sociétés ont atteint ou dépassé la parité stricte (50 %);
- Si on utilise le concept de zone parité (entre 40 et 60 %), 17 sociétés ont atteint cette zone;
- Deux sociétés se situent encore sous la barre du 40 %.

**STATISTIQUES SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT VISÉES PAR LA LOI SUR LA GOUVERNANCE
AU 31 MARS 2011**

Sociétés d'État ou organismes visés	# femmes	# titulaires	% femmes
Agence métropolitaine de transport *	3	4	75,0%
Caisse de dépôt et placement du Québec	6	14	42,9%
Conseil des arts et des lettres du Québec	7	14	50,0%
Hydro-Québec	5	16	31,3%
Investissement Québec	7	15	46,7%
La Financière agricole du Québec	3	14	21,4%
Régie de l'assurance maladie du Québec	6	15	40,0%
Régie des installations olympiques	5	8	62,5%
Régie des rentes du Québec	9	15	60,0%
Société d'habitation du Québec	4	9	44,4%
Société de développement des entreprises culturelles	8	15	53,3%
Société de l'assurance automobile du Québec	9	15	60,0%
Société de la Place des Arts de Montréal	7	10	70,0%
Société de télédiffusion du Québec	6	11	54,5%
Société des alcools du Québec	5	12	41,7%
Société des établissements de plein air du Québec	4	9	44,4%
Société des loteries du Québec	5	10	50,0%
Société des traversiers du Québec	6	9	66,7%
Société du Centre des congrès de Québec	5	11	45,5%
Société du Grand Théâtre de Québec	4	9	44,4%
Société du Palais des congrès de Montréal	5	11	45,5%
Société immobilière du Québec	4	9	44,4%
Société québécoise de récupération et de recyclage	5	10	50,0%
TOTAL	128	265	48,3%

* Modifications législatives à venir

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

100- Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjointes, dirigeantes d'organismes pour l'année 2010-2011.

	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	POURCENTAGE
Ministères			
Sous-ministres	10	26	38,5 %
Sous-ministres associées/adjointes	38	107	35,5 %
Organismes gouvernementaux			
Présidentes	33	118	28,0 %
Vice-présidentes	23	65	35,4 %
Autres organismes			
Présidentes	2	16	12,5 %
Vice-présidentes	0	4	0 %

Ces données, en date du 31 mars 2011, proviennent du Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 101- Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2010-2011. Cibles visées pour 2011-2012.

Programme d'accès à l'égalité dans les organismes publics

Au 1^{er} mars 2011, à l'exclusion des 220 organismes du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), 261 organismes sont soumis à la Loi sur l'égalité en emploi dans les organismes publics. Ce sont donc au total 481 organismes qui sont soumis à la Loi en 2011.

- État global de la situation des 481 organismes au 1^{er} mars 2011
 - 478, soit 99 %, ont terminé l'analyse de leurs effectifs
 - 308, soit 64 %, ont reçu un avis d'élaboration
 - 254, soit 53 %, ont élaboré un programme d'accès à l'égalité
 - 248, soit 52 %, implantent un programme d'accès à l'égalité

- État de situation des 261 organismes autres que RSSS au 1^{er} mars 2011
 - 261, soit 100 %, ont terminé l'analyse de leurs effectifs
 - 258, soit 99 %, ont reçu l'avis d'élaboration
 - 254, soit 97 %, ont élaboré un programme d'accès à l'égalité
 - 248, soit 95 %, implantent un programme d'accès à l'égalité

- État de situation des 220 organismes du RSSS au 1^{er} mars 2011
 - 217, soit 99 %, ont terminé l'analyse de leurs effectifs
 - 50, soit 23 %, ont reçu l'avis d'élaboration

Le RSSS a procédé au cours des dernières années à d'importantes restructurations qui ont entraîné la fusion de certains de ses établissements. D'autres changements sont survenus dans les structures syndicales ainsi que dans les titres et libellés d'emploi. Le RSSS fait donc l'objet d'un suivi particulier par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et des outils spécifiques sont conçus pour lui permettre de réaliser le plus efficacement possible l'analyse de ses effectifs.

Programme d'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique québécoise

Le Secrétariat du Conseil du trésor publie sur son site Internet, dans la rubrique « Ressources humaines » et sous l'onglet « Accès à l'égalité en emploi », l'évolution des statistiques en matière d'accès à l'égalité à l'emploi dans la fonction publique. On y retrouve un tableau concernant la représentativité des femmes dans la fonction publique.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Selon les données de mars 2009, la représentativité des femmes à titre d'employées régulières est de 39,6 % dans la catégorie « Haute direction », 39,1 % dans celle de « Cadres supérieurs » et 49,1 % dans la catégorie des professionnels.

Programme d'obligation contractuelle

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), dont la responsabilité est de surveiller l'implantation des programmes qu'elle propose et d'agir à titre d'expert auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et des ministères dans le cadre du programme d'obligation contractuelle, publie sur son site Internet le nombre d'entreprises soumis à l'obligation contractuelle.

Au 1^{er} mars 2011, elles sont au nombre de 140, réparties dans différentes régions du Québec.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

102- Détails des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action découlant de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.*

Reconduction 2010-2011 du plan d'action 2007-2010

Le gouvernement annonçait, le 21 mars dernier, la prolongation du plan d'action 2007-2010 découlant de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* accompagnée d'un financement de 10 M\$. Cette prolongation a permis, entre autres, d'assurer un financement continu à l'ensemble des clientèles tout en procédant aux travaux entourant le bilan des actions réalisées dans le cadre des trois premières années de mise en œuvre et l'élaboration d'un nouveau plan d'action.

Travaux concernant le bilan et la commission parlementaire

Le *Bilan de l'action gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010* ainsi que le document *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : Faits saillants*, présentant l'évolution de la situation selon différents indicateurs statistiques, ont été rendus publics en octobre 2010. La tenue de consultations particulières, d'auditions publiques et d'une consultation générale en ligne sur le document *Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Document de consultation* a été annoncée le 7 décembre 2010.

Les auditions publiques ont permis à la Commission des relations avec les citoyens et à la ministre de la Condition féminine d'entendre quelque 40 groupes le 19 janvier ainsi que du 1^{er} au 4 février 2011. Les mémoires soumis à la Commission, les commentaires transmis en ligne et les propos tenus ont été analysés et pris en compte dans l'élaboration du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité.

Avis du Conseil du statut de la femme

La ministre a commandé un avis au Conseil du statut de la femme (CSF), en vue de l'élaboration du deuxième plan d'action, pour la guider dans sa démarche gouvernementale d'élaboration de stratégies et de mesures porteuses pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet avis a été déposé lors des consultations particulières et le CSF a pu en exposer les principales recommandations à la ministre.

Journées régionales Égalité

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a organisé, en collaboration avec les Tables régionales de groupes de femmes et leur Réseau, une Journée régionale Égalité dans chaque région du Québec, pour un total de 19 journées tenues entre avril 2009 et mars 2010. Ces journées visaient à rassembler les acteurs locaux et régionaux, partenaires du SCF, dans le déploiement régional du dossier de l'égalité pour s'informer des actions menées et échanger sur les

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

enjeux et défis en matière d'égalité et de condition féminine. Ces échanges ont nourri les travaux d'élaboration du futur plan d'action pour l'égalité.

Travaux dans les ministères

Des travaux sont engagés concernant l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes depuis plus d'un an. Le lancement d'un deuxième plan d'action est prévu pour le printemps 2011.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 103- **Plan d'action 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.**

Le *Bilan de l'action gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010* a été rendu public en octobre 2010. Il démontre que la presque totalité (96 %) des engagements de ce plan sont réalisés ou en voie de l'être et que plus de 180 M\$ ont été investis en trois ans par les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui dépasse largement le financement du plan d'action, de l'ordre de 24 M\$.

En 2010-2011, une enveloppe budgétaire de 10 M\$ était affectée à ce plan d'action, dont 3,5 M\$ étaient sous la responsabilité du MCCCCF. Les résultats obtenus seront compilés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine au cours de l'été 2011.

Le financement pour l'année 2011-2012 sera connu au moment du lancement du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, prévu pour le printemps 2011.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

104- Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'est appliquée en 2010-2011. Bilan du plan d'action 2007-2010 visant l'application de l'ADS. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2010-2011.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ADS 2007-2011

Par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et l'École nationale d'administration publique (ENAP)

		De novembre 2007 au 31 mars 2008	Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010	Du 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011
Séances de sensibilisation et de formation en matière d'ADS	M/O	14	30	23	14
	CRE	10	15	13	3
	Grandes villes	1	4	1	11
	Autres	6	4	3	3
TOTAL ACTIVITÉS		31	53	40	31
TOTAL PERSONNES		306	363	380	260

La baisse du nombre d'activités en 2010-2011 peut s'expliquer par le fait que dans les années précédentes, plusieurs formations ont été données dans des ministères particulièrement concernés par l'ADS, soit le MICC, le MELS et le MESS. Après les étapes de sensibilisation et de formation, ceux-ci se retrouvent dans une phase de mise en œuvre de projets.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RÉDACTION ÉPICÈNE 2008-2011

		Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010	1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011
Activités en matière de rédaction épïcène	M/O et CRE	13	28	11
Nombre de personnes	M/O et CRE	81	258	112

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN 2010-2011 PAR LE MCCCF ET L'ÉNAP

Activités d'accompagnement	Du 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011
TOTAL ACTIVITÉS	15
TOTAL PERSONNES	51

Onze Conférences régionales des élus (CRE) ont intégré l'ADS dans leur entente en matière d'égalité 2007-2010. Quatre d'entre elles ont une formatrice ADS, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Montérégie-Est et la Côte-Nord.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

**LES PROJETS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES QUI INTÈGRENT L'ADS
2011-02-10**

	M/O	PROJETS FINALISÉS
1	MCCCF	Évaluation sur la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement
	INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES	PROJETS FINALISÉS
2	Neuf CRE	Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le processus d'attribution de subventions des différents fonds des CRE
3	CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Fonds laboratoire jeunesse

	M/O	PROJETS EN COURS DE RÉALISATION
1	CSST	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude sur les lésions professionnelles des pompières et des pompiers
2	MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux liés à la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique (dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif)
3	MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes de la relève agricole
4	MCCCF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des ADS sur des professions artistiques et de communications ciblées qui ont fait l'objet d'une enquête par le MCCCF
5	MCE-SAA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue des programmes prévue pour 2010
6	MELS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse différenciée selon les sexes des parcours scolaires au collégial et mesures favorisant la réussite scolaire
9	MELS ☞ ADS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la réussite scolaire des élèves à risque issus de l'immigration ▪ Soutenir la persévérance et la réussite scolaire dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> ○ du <i>Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</i> ○ de la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire <i>L'École, j'y tiens</i>
12	MESS ☞ ADS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des Alliances pour la solidarité avec chacune des régions du Québec afin de favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs ▪ Accroître la capacité financière et la souplesse du Fonds québécois d'initiatives sociales pour mieux soutenir la lutte contre la pauvreté, notamment à l'échelle locale et régionale ▪ <i>Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015</i> : Suivi et évaluation à partir des différents indicateurs de suivi retenus
13	MESS – MSSS ☞ ADS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre des projets d'expérimentation afin d'améliorer le continuum de services intersectoriels en emploi et en santé pour les personnes ayant des troubles de santé mentale
14	MESS - MICC ☞ ADS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

15	MESS - SAA ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des comités de concertation Québec-Premières Nations et Québec-Inuits
16	MFA	<ul style="list-style-type: none"> Norme BNQ 9700-820 Conciliation travail-famille
21	MICC	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec <i>La diversité : une valeur ajoutée</i> et son plan d'action 2008-2013 Documenter et colliger des données ventilées pour inclure l'ADS dans le suivi évaluatif de la mesure favorisant le passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent pour les étudiants étrangers (Immigration) Réviser le guide du parrainage collectif (Immigration) Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants - PAFILI (FPPP)
23	MJQ	<ul style="list-style-type: none"> Politique québécoise de lutte contre l'homophobie Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à l'homophobie (en continuité de la politique gouvernementale)
24	MELS ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les mesures permettant de mieux soutenir les personnes ayant des besoins particuliers aux études postsecondaires, notamment celles ayant des troubles graves
26	MSSS ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> <i>Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013</i> Programme « Qualification des jeunes »
27	MTO	<ul style="list-style-type: none"> Processus d'évaluation des programmes
27	MTQ	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation d'implantation des programmes d'aide au transport collectif régional et au transport collectif des personnes
28	MTQ ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une aide gouvernementale au transport collectif régional
29	OPHQ ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> Documenter l'état de la participation sociale des personnes handicapées dans le cadre des travaux d'évaluation de la politique À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité
31	SAJ ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> IDEO 16-17 Alternative jeunesse
32	SHQ ☐ ADS	<ul style="list-style-type: none"> Programme « AccèsLogis » (ACL)
	INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES	PROJETS EN COURS DE RÉALISATION
33	CRE Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> Planification régionale du transport collectif (inter MRC)
34	CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> Campagne régionale d'implication citoyenne (CRIC)
37	Ville de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> Centre de répit et de dégrisement pour les personnes itinérantes Accueil et intégration des communautés haïtiennes ÉQUITAS : Trousse d'éducation aux droits humains destinée aux adolescentes et aux adolescents
38	CRE Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> Portrait du soutien alimentaire aux personnes âgées de l'Outaouais dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

105- Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*.

Ce plan d'action regroupe les 72 engagements de huit ministères et d'un secrétariat directement concernés par cette problématique de violence. Chacun des ministères et le secrétariat produisent annuellement un bref état sur la réalisation de leurs engagements respectifs. Ces renseignements étaient colligés une fois l'an et portaient sur l'année précédente, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ainsi, depuis 2007, le MCCCF (SCF) et le MJQ ont produit l'état de la mise en œuvre des mesures réalisées ou en cours de réalisation pour les années 2007, 2008 et 2009 de l'ensemble des ministères concernés.

Le rapport de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2004-2009 sera rendu public en avril 2011 par voie de communiqué.

Les travaux d'élaboration du plan d'action gouvernemental 2012-2017 débuteront en mai 2011.

En 2010-2011, le MCCCF a participé plus spécifiquement à la réalisation des mesures suivantes :

Mesure 19 : Évaluation des services d'aide des organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale

- La réalisation d'une recherche intitulée *L'état de situation et les besoins prioritaires du service d'aide en matière de violence conjugale* a été l'objet d'un contrat conclu, pour la somme de 300 000 \$, entre le MCCCF et l'Université de Montréal (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes [CRI-VIFF]). Les résultats de cette recherche permettent d'identifier les besoins des clientèles aux prises avec la violence conjugale dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2012-2017 en matière d'agression sexuelle. Les résultats de cette recherche ont été rendus publics lors d'une conférence de presse tenue à l'Université de Montréal, le 26 avril 2010.
- Une synthèse de cette recherche a été produite en français et traduite en anglais (coût : 40 000 \$).

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Mesure 67 : Analyser des outils visant à évaluer le risque de dangerosité du conjoint violent et favoriser, le cas échéant, leur utilisation

- Depuis 2005, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) (Secrétariat à la condition féminine [SCF]), le ministère de la Justice (MJQ) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) participent aux travaux du Comité intersectoriel de consultation, d'orientation et de suivi (CICOS) dont le mandat consiste au développement des actions intersectorielles pour améliorer la sécurité et la protection des victimes de violence conjugale. Au cours de 2010, ce comité s'est réuni à deux reprises.

Mesure 69 : Maintenir le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle

- Le mandat du comité interministériel concerne la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique gouvernementale d'intervention en matière de violence conjugale, *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* ainsi que des plans d'action s'y rattachant. Ce comité, qui est composé des représentantes et des représentants des dix ministères signataires de ces politiques, est coprésidé par le MCCCF (SCF) et le MJQ. En 2010, le comité interministériel s'est réuni à cinq reprises.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

106- **Bilan détaillé de la sixième phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2009-2010.**

La sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale s'est terminée en décembre 2009. Il s'agissait de la phase finale de la campagne.

La sixième phase de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre 2009. La campagne a mis de l'avant un message télévisuel, radiophonique et Web percutant. Elle a été soutenue par un affichage ciblé et la diffusion d'un dépliant.

Dans les grands centres, le porte-parole de la campagne en a fait la promotion lors d'entrevues ou d'événements. Des relations de presse ont été faites dans les régions grâce à l'implication des dix ministères concernés. Le gouvernement a investi 1,1 M\$ pour cette sixième phase (2008-2009) (MCCCF : 500 000 \$, MCE : 150 000 \$ et MJQ [Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels - FAVAC] : 450 000 \$).

Entre mars 2006 et décembre 2009, le total des sommes investies pour la diffusion des six phases de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale est de 4 250 000 \$.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 107- Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011, et prévisions pour 2011-2012.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*.

Ce plan d'action regroupe les 100 engagements de neuf ministères et d'un secrétariat directement concernés par cette problématique de violence. Chacun des ministères et le secrétariat produisent annuellement un bref état sur la réalisation de leurs engagements respectifs. Ces renseignements sont colligés une fois l'an et portent sur l'année précédente, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ainsi, le MCCCF (Secrétariat à la condition féminine [SCF]) et le MJQ ont produit l'état de la mise en œuvre des mesures réalisées ou en cours de réalisation pour l'année 2009. L'état pour l'année 2010 est en cours d'élaboration.

Voici l'état de mise en œuvre des actions sous la responsabilité du MCCCF pour l'année 2010-2011 :

Mesure 8 : Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles

Le MCCCF et le MJQ sont conjointement responsables d'assurer la réalisation de la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles en collaboration avec des représentantes du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (MCCCF, MJQ, ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]) et des organismes communautaires (Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel [CALACS], Centres d'aide aux victimes d'actes criminels [CAVAC], ligne sans frais agressions sexuelles).

Phase 3

Cette phase a mis l'accent sur la durée et la gravité des conséquences des agressions sexuelles dans la vie des victimes. Elle a servi à faire connaître les services d'aide et de protection offerts aux victimes, notamment la ligne 1 888 dédiée à cette problématique.

Elle a débuté le 22 mars 2010 et s'est terminée le 1^{er} mai 2010. Le gouvernement a consacré 1,3 M\$ pour sa réalisation, soit 450 000 \$ du MCCCF, 450 000 \$ du Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif (MCE) et 400 000 \$ du MJQ (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels [FAVAC]).

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Phase 4

Cette phase a mis l'accent sur l'aspect criminel des agressions sexuelles et l'importance de les dénoncer à la police.

Elle a débuté le 25 mars 2011 pour se terminer le 24 avril 2011 soit, à la fin de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Le gouvernement a consacré 800 000 \$ pour sa réalisation, soit 280 000 \$ pour le MJQ et 520 000 \$ pour le MCCCCF.

Mesure 28 : Soutenir le développement d'outils de sensibilisation portant sur l'hypersexualisation des jeunes

En 2008, le MCCCCF (SCF) a accordé un soutien financier au projet « Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation » pour une valeur de 158 000 \$ sur deux ans, soit jusqu'en mars 2010. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Y des femmes de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, vise notamment à permettre une meilleure compréhension des phénomènes de l'hypersexualisation et de la sexualisation précoce, ainsi qu'une meilleure intervention auprès des jeunes pour faire face à ces phénomènes.

Au 31 mars 2010, ce projet avait permis de former plus de 1 350 personnes, de donner plus de 53 formations et sept ateliers de mobilisation des collectivités sur l'hypersexualisation, et ce, à travers toutes les régions du Québec.

Aussi, dans le cadre de la troisième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles, une somme de 7 000 \$ a été prévue pour la reproduction du guide *Hypersexualisation et violences sexuelles* produit par le CALACS de Rimouski.

Le MCCCCF a aussi financé la réalisation d'un film destiné aux jeunes sur les stéréotypes sexuels intitulé « Être ou paraître ». Il est sorti au cours de l'automne 2010 et a été lancé officiellement à Québec le 10 novembre dernier. Il s'adresse directement aux élèves entre onze et treize ans et fait suite à « Sexy inc. », un film destiné aux membres du personnel scolaire et portant sur l'hypersexualisation.

Mesure 36 : Informer les victimes d'agression sexuelle des services d'aide et de protection offerts afin de répondre à leurs besoins

Dans le cadre de la troisième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles, trois dépliants d'information, dont deux à l'intention des groupes de personnes plus vulnérables aux agressions sexuelles, soit les personnes âgées et les personnes handicapées, ont été produits au coût de 75 000 \$. Ils ont été diffusés aux ressources œuvrant auprès de ces personnes (500 000 exemplaires ont été distribués).

Mesure 100 : Promouvoir les actions inscrites dans le *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle* dans l'ensemble des régions

Par le biais de l'unité régionale, qui agit à titre de conseiller en région, le SCF peut informer et référer ses partenaires régionaux à ce sujet. De plus, plusieurs conférences sur le sujet ont été données par le SCF, lors de divers événements, et ce, un peu partout en région.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

108- **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé 10,5 M\$ aux 42 organismes qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle en 2009-2010.

Les seules données dont nous disposons sont celles de 2009-2010. Le MSSS déposera celles de 2010-2011 lors de son étude de crédits.

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2011-2012.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

109- Ventilation détaillée des sommes accordées en 2010-2011 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2011-2012.

Le gouvernement a déjà investi et investira, jusqu'en 2011, plus de **100 M\$** d'argent neuf pour contrer la violence faite aux femmes :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé 37 M\$ d'argent neuf entre 2003 et 2010 aux maisons d'hébergement, portant leur financement total à 67,8 M\$ en 2009-2010.
- Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de 12 M\$ en 2002-2003 à 21 827 978 \$ en 2009-2010.
- Il a accordé 1 M\$ aux 35 ressources pour conjoints violents, portant leur financement à 5,6 M\$ en 2009-2010.
- Il a accordé plus de 2 M\$ additionnels aux 42 ressources qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle, portant leur financement à plus de 10,5 M\$ en 2009-2010.
- Le montant du financement accordé en 2010-2011 sera transmis par le MSSS.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2011-2012.

En conformité avec l'engagement 4 du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, le 8 mars 2006, le gouvernement du Québec a lancé la campagne de sensibilisation à la violence conjugale ayant pour thème *Non-Violence conjugale*. La deuxième phase de cette campagne s'est poursuivie dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, à l'automne 2006. La troisième phase a porté sur le caractère criminel de la violence conjugale en mars 2007. La quatrième phase de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, soit du 25 novembre au 6 décembre 2007. Cette quatrième phase a mis à l'avant-scène le message publicitaire de la troisième phase *La violence conjugale est un crime. Contactez votre service de police*. La cinquième phase a débuté le 18 janvier 2009. Le message publicitaire de cette phase a fait valoir l'importance de dénoncer les actes de violence conjugale commis dans un contexte conjugal par les victimes, leurs proches ou les témoins et de faire appel à la police en composant le 911. La sixième et dernière phase prévue de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre 2009. La campagne a mis de l'avant un message télévisuel, radiophonique et Web percutant. Au total, **4 250 000 \$** ont été investis pour ces six phases entre mars 2006 et décembre 2009.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

110- Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2010-2011 et actions prévues pour 2011-2012.

Ententes avec les CRE

2010-2011

- Évaluation des actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010 signée avec l'**Administration régionale Kativik** et conclusion d'une entente administrative 2010-2011 avec l'**Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit**. Cette nouvelle entente permettra de poursuivre le travail amorcé par l'entente précédente afin, entre autres, de promouvoir la participation des femmes aux instances décisionnelles. Les contributions à cette nouvelle entente d'un an totalisent 79 750 \$.
- Évaluation des actions réalisées dans le cadre de l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2008-2010 et conclusion d'une entente administrative 2010-2011 avec l'**Administration régionale crie**. Cette nouvelle entente permettra de poursuivre les actions entreprises grâce à l'entente précédente. Les contributions à cette nouvelle entente d'un an totalisent 133 000 \$.

2011-2012

- Poursuite de la mise en œuvre et évaluation de ces deux ententes.

Violence

2010-2011

- Fin de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de **violence conjugale*** dans lequel on retrouve une dizaine d'engagements portant sur la prévention et l'élimination des actes de violence en milieu autochtone. Le rapport de la mise en œuvre de ce plan d'action sera rendu public au cours de l'automne 2011.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'**agression sexuelle***, lequel contient treize mesures spécifiques concernant les femmes et les enfants autochtones victimes d'agression sexuelle.
- Réalisation d'outils de sensibilisation aux agressions sexuelles dans le cadre du volet de la campagne de sensibilisation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'**agression sexuelle*** qui s'adresse spécifiquement aux communautés autochtones. Les outils produits par Femmes autochtones du Québec ont été lancés le 24 mars 2011.
- Le gouvernement accorde un **financement annuel récurrent** à deux **maisons d'hébergement** pour femmes autochtones, situées à Montréal et à Québec, alors que certaines, œuvrant à proximité des réserves, reçoivent un financement bonifié.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

2011-2012

- Les travaux concernant l'élaboration du prochain plan d'action s'échelonneront au cours de l'année 2011. Plusieurs actions spécifiques concernant les femmes autochtones y seront intégrées. Le *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale* sera rendu public au cours de l'année 2012.
- Production annuelle des états de situation de la mise en œuvre des actions prévues dans le *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*, lequel comprend treize mesures spécifiques concernant les femmes autochtones.

Économie et emploi

2010-2011

- Poursuite de l'implantation de l'organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (**ORSEF**) de la région du Nord-du-Québec, qui rassemble désormais trois organismes issus des trois communautés présentes sur le territoire :
 - Jamésienne : Comité condition féminine de la Baie-James;
 - Crie : Cree Women of Eeyoo Istchee Association;
 - Inuite : Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik.
- L'ORSEF de la région du Nord-du-Québec a intégré le réseau national des ORSEF dont la nouvelle image est Femmessor. L'ORSEF de la région du Nord-du-Québec prend donc désormais la dénomination de « Femmessor Nord-du-Québec ».

2011-2012

- Consolidation du Femmessor Nord-du-Québec

Éducation

2010-2011

- À la suite d'un appel de projets lancé à l'automne 2010 auprès des écoles des communautés des Premières Nations et inuites ainsi que des organismes éducatifs autochtones, quatre subventions ont été accordés afin d'encourager la conception de projets pour promouvoir les rapports égalitaires et, plus particulièrement, pour contrer les stéréotypes sexuels et sexistes chez les jeunes. Au total, un financement de 15 600 \$ a été octroyé à cette fin, en partenariat avec le Secrétariat aux affaires autochtones.

2011-2012

- À cette date, aucune décision n'a été prise quant à la reconduction de cette mesure.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 111- Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.

Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de **12 M\$** en 2002-2003 à une somme de **21 827 978 \$** en 2009-2010.

Les seules données dont nous disposons sont celles de 2009-2010. Le MSSS déposera celles de 2010-2011 lors de son étude de crédits.

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2011-2012 quant au financement des centres de femmes.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

112- Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2010-2011. Ressources financières prévues pour 2011-2012. Copie des critères de financement.

Depuis 2003, un montant additionnel de **37 M\$** a été accordé aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, ce qui porte leur financement total à **67,8 M\$** sur une base récurrente annuelle en 2009-2010.

Le montant du financement accordé aux maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale en 2009-2010 est de 67 889 174 \$.

Les seules données dont nous disposons sont celles de 2009-2010. Le MSSS déposera celles de 2010-2011 lors de son étude de crédits.

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2011-2012.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

113- Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les Conférences régionales des élus et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.

En 2010-2011, onze ententes spécifiques ont été conclues avec les conférences régionales des élus (CRE). Un tableau synthèse du contenu de chacune de ces ententes spécifiques est joint en annexe.

À noter que les ententes spécifiques 2010-2011, étant d'une durée d'un an seulement, sont en lien avec les ententes précédentes avec quelques modifications, en particulier en ce qui a trait à l'ajout de nouvelles orientations et de nouveaux objectifs poursuivis.

N.B. En plus de ces onze ententes spécifiques, dix ententes administratives ont été conclues avec les CRE et leurs partenaires en 2010-2011.

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
Région 01 Bas-Saint-Laurent	Spécifique	MCCCF ¹ CRE ² <u>Autres parties</u> MAMROT ³ MFA ASSS ⁴ TCGFBSL ⁵	40 000 \$	95 000 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec un ajout pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</p> <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <p>Orientation 3 : Conciliation travail-famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la conciliation travail-famille en encourageant les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <p>Analyse différenciée selon le sexe (ADS)</p>
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Spécifique	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT MESS ⁶ (Emploi-Québec) RIF ⁷ RÉCIF-02 ⁸ Corporation Accès-Travail-Femmes RAJ-02 ⁹	62 000 \$	124 000 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec quelques ajouts pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une tournée de sensibilisation sur l'hypersexualisation de la société et la sexualité précoce; ▪ réaliser une tournée de sensibilisation sur les droits des femmes autochtones. <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les femmes et le milieu sur l'application de la Loi sur l'équité salariale; ▪ offrir une formation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes filles du primaire; ▪ élaborer un guide promotionnel dans les secteurs non traditionnels à l'intention des femmes et des milieux d'enseignement.

¹ MCCCF : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
² CRE : Conférence régionale des élus
³ MAMROT : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
⁴ ASSS : Agence de la santé et des services sociaux
⁵ TCGFBSL : Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
					<p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un guide de mentorat pour les élections scolaires et municipales. <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la formation épïcène. <p>L'entente prévoit aussi l'organisation d'une Journée régionale Égalité.</p>
Région 03 Capitale-Nationale (Portneuf, Québec, Charlevoix)	Spécifique 2010-2013 (participation du MCCCF pour 2010-2011)	<p>MCCCF CRE</p> <p><u>Autres parties</u> BCN¹⁰ MESS CLD¹¹ Chambre de commerce de Québec</p> <p><u>Intervenants</u> Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale CRPMTRCP¹² RGF¹³ Ministre responsable de la région</p>	66 000 \$	298 000 \$	<p>Objectifs de l'entente 2010-2013 (incluant les objectifs pour la contribution 2010-2011) :</p> <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin; ▪ Encourager et soutenir les femmes à investir les domaines non traditionnels offrant de bonnes perspectives d'emploi; ▪ Améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes éloignées du marché du travail, en situation d'isolement ou en situation économique précaire; ▪ Documenter la réalité socioéconomique des femmes de la région; ▪ Soutenir des projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la représentation des femmes dans le milieu municipal; ▪ Viser la parité et l'égalité des femmes dans les lieux consultatifs, décisionnels et les postes de pouvoir de la région; ▪ Éduquer les femmes à la démocratie et à la citoyenneté.

⁶ MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

⁷ RIF : Réseau investissement femmes

⁸ RECIF-02 : Table de concertation des groupes de femmes RECIF-02

⁹ RAJ-02 : Regroupement Action Jeunesse 02

¹⁰ BCN : Bureau de la Capitale-Nationale

¹¹ CLD : Centre local de développement

¹² CRPMTRCP : Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale

¹³ RGF : Regroupement des groupes de femmes de la région 03

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
					<p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la région de la Capitale-Nationale. <p>L'entente prévoit aussi s'inspirer des expertises et expériences internationales pour le développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale.</p>
Région 04 Mauricie	Spécifique	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT MESS (Emploi-Québec) MDEIE MFA ASSS Forum jeunesse Mauricie TCMFM ¹⁴ Femmes et Production industrielle Femmes et Entrepreneuriat en Mauricie Centre Le Pont	51 000 \$	81 500 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec un ajout pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <p>Orientation 3 : Conciliation travail-famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la conciliation travail-famille-études (CTFE) de manière à assurer une équité dans les responsabilités familiales, une collaboration des milieux de travail ainsi que des milieux de vie par l'organisation d'une rencontre régionale visant à valider le plan d'action régional, triennal, concerté et opérationnel. <p>Orientation 4 : Soins de santé adaptés</p> <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p>

¹⁴ TCMFM : Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
Région 05 Estrie	Spécifique	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT MFA	36 000 \$	72 000 \$	Les actions prévues en 2010-2011 s'inscrivent dans l'orientation suivante, ajoutée en 2010-2011 : Orientation 3 : Conciliation travail-famille <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie grâce à l'élaboration d'une stratégie d'intervention en matière de conciliation travail famille-étude.
Région 07 Outaouais	Convention supplémentaire à une entente spécifique 2007-2011	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT MDEIE ASSSO ¹⁵ <u>Intervenants</u> CSF Ministre responsable de la région de l'Outaouais	57 000 \$	182 000 \$	Objectifs de l'entente 2007-2011 (incluant les objectifs pour la contribution 2010-2011) : Orientation 2 : Égalité économique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer, coordonner et soutenir des actions régionales sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en concertation avec les intervenants offrant des services aux entreprises; ▪ former les intervenants en développement économique aux besoins spécifiques des femmes qui ont un projet d'entreprise; ▪ promouvoir et valoriser la contribution des femmes entrepreneures au développement économique de la région, notamment lors d'évènements régionaux liés à la promotion de l'entrepreneuriat. Orientation 5 : Actions pour contrer la violence faite aux femmes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement d'une compréhension commune de la violence faite aux femmes de l'Outaouais à partir d'un état de situation sur le phénomène ainsi qu'une meilleure connaissance du réseau des services offerts à la population, tant en milieu urbain que rural et, identifier les principaux enjeux liés à cette réalité; ▪ Favoriser le maintien et le développement d'un haut niveau de concertation et d'expertise régionale dans tous les secteurs reliés à l'intervention en matière de violence, que ce soit en prévention, l'aide aux victimes ainsi que les services offerts aux personnes ayant posé des gestes de violence;

¹⁵ ASSSO : Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser l'efficacité et l'harmonisation des services, notamment en identifiant les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs régionaux préoccupés par la violence en contexte conjugal. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la concertation et la mobilisation des partenaires, et coordonner les actions régionales structurantes qui en découlent, notamment par le biais d'un forum régional; ▪ Sensibiliser les différentes instances de la région à appliquer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à partir de différents mécanismes, dont une politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes; ▪ Sensibiliser et mobiliser les femmes et la relève féminine de la région à l'importance de leur participation à la vie démocratique et soutenir leur implication, notamment par le biais de formations ainsi que la mise sur pied d'un réseau. <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les instances de la région à appliquer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à partir de différents mécanismes, dont l'ADS.
Région 10 Nord-du-Québec – secteur Jamésie	Spécifique	MCCCF CRE et CCFBJ ¹⁶ <u>Autres parties</u> MAMROT MESS (Emploi-Québec)	40 000 \$	87 500 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec quelques ajouts pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter une socialisation non stéréotypée des jeunes. <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la diversification des choix de formation ainsi que la persévérance scolaire. <p>Orientation 3 : Conciliation travail-famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager le milieu du travail à instaurer des mesures de conciliation famille-travail. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stimuler la participation citoyenne des jeunes.

¹⁶ CCFBJ : Comité condition féminine Baie-James

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
					<p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la CRE dans l'application de l'ADS. <p>L'entente prévoit également la participation du CCFBJ aux travaux de plusieurs tables sectorielles telles que le Comité de développement social et le Forum en santé.</p>
Région 12 Chaudière-Appalaches	Spécifique	<p>MCCCF CRE</p> <p><u>Autres parties</u> MAMROT MESS (Emploi-Québec) RGF Chaudière-Appalaches¹⁷ FJRCA¹⁸</p>	41 000 \$	107 000 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec l'orientation suivante de l'entente précédente, avec quelques ajouts pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conscientiser les jeunes de Chaudière-Appalaches sur le phénomène de l'hypersexualisation par une tournée théâtrale régionale au sein d'établissements scolaires; ▪ Sensibiliser les intervenantes et les intervenants de Chaudière-Appalaches et explorer des pistes d'actions innovatrices auprès de la clientèle féminine par la réalisation d'un colloque régionale sur la thématique de l'hypersexualisation. <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer, sensibiliser et outiller les conseillères et conseillers en orientation en milieu scolaire et en employabilité sur la diversification des choix scolaires et professionnels des filles et des femmes, et plus spécifiquement sur les métiers non-traditionnels.
Région 14 Lanaudière	Spécifique	<p>MCCCF CRE</p> <p><u>Autres parties</u> MAMROT MESS MELS MAPAQ TCGF Lanaudière</p>	43 000 \$	116 000 \$	<p>Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec un ajout pour 2010-2011 :</p> <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <p>Orientation 3 : Conciliation travail-famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les municipalités à se doter d'une politique familiale; ▪ Soutenir la mise en place d'expériences novatrices en matière de conciliation travail-famille-étude.

¹⁷ RGF : Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

¹⁸ FJRCA : Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
					Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles
Région 16 Montérégie - Territoire de la Vallée-du-Haut- Saint-Laurent	Spécifique	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT Forum jeunesse VHSL	41 000 \$	47 000 \$	Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec un ajout pour 2010-2011 : Orientation 2 : Égalité économique Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et sécurité ▪ Soutenir des activités de sensibilisation sur la violence, les agressions sexuelles et les stéréotypes. ADS

ENTENTES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION	TYPE D'ENTENTE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2010-2011		DESCRIPTION SOMMAIRE DES ORIENTATIONS VISÉES
			MCCCF	TOTAL	
Région 17 Centre-du-Québec	Spécifique	MCCCF CRE <u>Autres parties</u> MAMROT MESS (Emploi-Québec) MFA MDEIE ASSS Mauricie et Centre-du-Québec CS des Bois-Francs CS des Chênes CS de la Riveraine TCMFCQ ¹⁹ ARDECQ ²⁰ Femmes et production industrielle Services intégrés pour l'emploi Les Mutantes de Drummond inc. GRIFE ²¹	32 000 \$	73 000 \$	Les actions prévues en 2010-2011 sont en continuité avec les orientations suivantes de l'entente précédente, avec quelques ajouts pour 2010-2011 : Orientation 2 : Égalité économique ▪ Supporter les femmes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans leur démarche pour améliorer leur condition de vie. Orientation 3 : Conciliation travail-famille ▪ Favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie grâce à l'élaboration d'une stratégie d'intervention en matière de conciliation travail-famille-étude. Orientation 4 : Soins de santé adaptés Orientation 6 : Femmes et pouvoir (participation citoyenne) ADS

¹⁹ TCMF : Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec

²⁰ ARDECQ : Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec

²¹ GRIFE : Groupe régional d'intervention pour femmes entrepreneures

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

114- Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.

Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun des organismes suivants pour l'année 2010-2011 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Récif-02;
- Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec;
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR);
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM);
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

115- Programme Égalité entre les sexes dans un contexte de diversité religieuse et culturelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2010-2011, et prévisions pour 2011-2012.

Le programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » prévoit deux mesures visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles, soit la mesure « Placer l'égalité au cœur de la diversité » et la mesure « Partager une culture égalitaire ».

La mesure « Placer l'égalité au cœur de la diversité » vise à financer des projets conçus par des organismes communautaires œuvrant auprès des femmes immigrantes et des communautés culturelles. À la suite d'un appel de projets, une somme de 400 000 \$ a été octroyée sur une base annuelle à douze organismes subventionnés pour une période de trois ans. Le tableau ci-joint dresse la liste des projets subventionnés et des montants octroyés en 2010-2011.

La mesure « Partager une culture égalitaire » vise à conclure des ententes avec des villes intéressées à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, en association avec les groupes de leur territoire œuvrant auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles. Six villes ont été ciblées en raison de l'importance de la population immigrante au sein de leur communauté. Il s'agit de Montréal, Laval, Longueuil, Gatineau, Sherbrooke et Québec. Un montant annuel de 500 000 \$ est dédié à cette mesure, pour une période de trois ans. Le tableau ci-joint présente les objectifs visés par ces six ententes ainsi que les montants octroyés en 2010-2011.

Le Ministère bénéficiait, de 2008 à 2011, de sommes pour mettre en place ces deux mesures dans le cadre du plan d'action du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *La diversité : une valeur ajoutée*. Ce plan d'action prévoyait une participation du MCCCCF pour les trois premières années de ce plan d'une durée de cinq ans. D'autres mesures de ce plan continueront d'être mises en œuvre au cours des deux années à venir.

MESURE « PLACER L'ÉGALITÉ AU CŒUR DE LA DIVERSITÉ »		
Organisme	Titre du projet	Montant octroyé en 2010-2011
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Vivre sans violence	32 100 \$
Fédération des femmes du Québec	Sensibilisation, éducation et mobilisation des groupes de femmes des différentes communautés culturelles autour des enjeux d'autonomie économique des femmes et de violence envers les femmes dans le cadre des actions de la Marche mondiale des femmes au Québec	37 000 \$
Fondation filles d'action	Filles et égalité : Une valeur ajoutée	37 000 \$
Carrefour populaire de Saint-Michel inc.	Carrefour pour elle	37 000 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	Relations égalitaires : de la famille à l'engagement citoyen	17 110 \$
Radio Basse-Ville inc.	Projet Égalité : Genre féminin	26 580 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	La caravane des solidarités féministes	37 000 \$
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes	Placer l'égalité au cœur des familles immigrantes : à nous d'agir	37 000 \$
Maison internationale de la Rive-Sud	La découverte des valeurs d'égalité par le théâtre	36 650 \$
Comité femmes de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	Prévention de la violence auprès des femmes des communautés culturelles	37 000 \$
Portes ouvertes sur le lac	L'égalité au cœur des immigrants du Lac-Saint-Jean	32 140 \$
Chantier d'apprentissage optimal (CHAPOP)	Réseau d'entraide par et pour les filles	33 420 \$
	Total	400 000 \$

MESURE « PARTAGER UNE CULTURE ÉGALITAIRE »		
Ville	Objectifs visés	Montant octroyé en 2010-2011
Montréal	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modèles et les comportements égalitaires - Briser l'isolement et développer le leadership des jeunes filles et des jeunes femmes 	200 000 \$
Laval	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modèles et les comportements égalitaires - Développer l'employabilité et la capacité entrepreneuriale des femmes immigrantes - Briser l'isolement afin de faciliter une pleine intégration - Contrer et prévenir l'insécurité, en particulier la violence conjugale 	75 000 \$
Longueuil	<ul style="list-style-type: none"> - Briser l'isolement afin de faciliter une pleine intégration - Favoriser la sécurité et l'intégrité physique - Favoriser l'intégration socio-économique 	60 000 \$
Gatineau	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modèles et les comportements égalitaires - Développer l'employabilité et la capacité entrepreneuriale des femmes immigrantes - Favoriser la sécurité et l'intégrité physique 	55 000 \$
Sherbrooke	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modèles et les comportements égalitaires - Favoriser la conciliation des responsabilités familiales, professionnelles et citoyennes - Respecter l'intégrité des femmes et leur sécurité - Faciliter l'accès des femmes immigrantes au conseil municipal 	55 000 \$
Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Briser l'isolement afin de faciliter une pleine intégration 	55 000 \$
	Total	500 000 \$

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

116- **Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2010-2011 et prévisions pour 2011-2012.**

Bilan 2010-2011

- Honoraires professionnels et suivi des travaux du comité : 80 725 \$
- Défilé de la diversité corporelle – Festival mode et design 2010 : 20 000 \$
- Dépenses promotionnelles : 18 855 \$

Total : 119 580\$

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 117- Programmes et appels de projets du Secrétariat à la condition féminine (SCF) ; pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes octroyées pour chacun des projets retenus.

Programme « À égalité pour décider »

Dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 24 nouveaux projets annuels ont été soumis, dont huit ont été retenus. La liste des projets retenus se trouve à l'annexe 2.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet, la crédibilité de l'organisme responsable et la qualité du projet (annexe 1).

Appel de projets auprès des établissements scolaires visant la promotion des rapports égalitaires

Dans le cadre de l'appel de projets auprès des établissements scolaires visant la promotion des rapports égalitaires, 33 nouveaux projets annuels ont été soumis, le comité de sélection a retenu 21 projets qui semblaient les plus prometteurs lors de sa rencontre du 22 février 2011. La liste des projets retenus se trouve à l'annexe 3.

Les critères d'évaluation des projets sont, comme par les années antérieures, la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet, la prise en considération de la réalité scolaire dans l'élaboration du projet et la qualité du projet (annexe 4).

Appel de projets auprès des organismes éducatifs autochtones visant la promotion des rapports égalitaires

L'appel de projets auprès des organismes éducatifs autochtones visant la promotion des rapports égalitaires a été élargi cette année afin d'inclure les écoles des Premières Nations et inuites. Le Secrétariat à la condition féminine a reçu cinq nouveaux projets annuels qui ont été soumis au comité de sélection, le 3 mars dernier. Il a retenu quatre des cinq projets les plus prometteurs lors de cette rencontre. La liste des projets retenus se trouve à l'annexe 5.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet et la qualité du projet (annexe 6).

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Programme « Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine »

Une nouvelle entente de service pour l'année 2010-2011 a été signée avec le Réseau des tables et les Tables de concertation en matière de condition féminine dans le cadre du programme « Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine ».

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

Pour le volet 1, une nouvelle entente pour l'année 2010-2011 a été conclue avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et l'École nationale d'administration publique pour le projet du Centre de développement Femmes et gouvernance. Les critères d'évaluation pour ce volet sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant à l'augmentation du nombre de femmes dans les lieux de pouvoir.

Pour le volet 2 :

- 21 nouvelles ententes régionales annuelles ont été conclues avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires. Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant à la mise en œuvre régionale des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes.
- 20 ententes régionales annuelles ont été conclues avec les Forums jeunesse régionaux du Québec et leur Table de concertation. Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant à la mise en œuvre régionale des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes chez les jeunes.

La liste des ententes conclues se trouve à l'annexe 7.

Le processus de sélection

Le choix des projets subventionnés est effectué par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine après leur analyse par le Secrétariat à la condition féminine et leur recommandation par un comité-conseil formé de personnes venant des diverses régions du Québec.

Les critères d'évaluation

Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :

La pertinence du projet : la concordance avec les objectifs du programme, l'envergure du projet, la complémentarité à l'action locale ou régionale et le caractère structurant du projet en lien avec l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Les retombées prévues du projet : les résultats qualitatifs et quantitatifs escomptés pour chaque activité proposée (indicateurs de résultats), le potentiel de transfert de connaissances et des moyens développés, le potentiel de mobilisation du milieu et la capacité à transformer les mentalités ou à réduire les obstacles ;

Les coûts de réalisation du projet : le réalisme du budget présenté (y compris les dépenses prévues pour les ressources humaines et matérielles), la solidité des partenariats de financement et la qualité des partenariats associés à la réalisation du projet ;

La crédibilité de l'organisme responsable : la réputation de l'organisme (ses réalisations antérieures, le respect des engagements antérieurs, etc.) et la concordance entre sa mission, ses activités habituelles et le projet soumis ;

La qualité du projet : la qualité de la présentation du projet (la problématique, les objectifs et la clientèle visés, le territoire couvert, les actions retenues, etc.), la logique du plan d'action et le réalisme du calendrier de travail.

Projets retenus dans le cadre de l'appel de projet 2010-2011 du programme A égalité pour décider	
Nom de l'organisme	Sommes octroyées
F.R.O.N.T.	35 543,50 \$
Comité condition féminine Baie-James	27 790,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	35 960,00 \$
Femmes d'influenceS	25 920,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	27 000,00 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie Est	36 000,00 \$
Musée de la femme	27 560,00 \$
D'Main de femmes	35 543,50 \$

Vingt-quatre projets ont été reçus au total.

**PROJETS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
VISANT LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES FINANCÉS**

TITRE DU PROJET	RÉGION	MONTANT
Mon métier, mon choix	15 - Laurentides	2 000 \$
Expérience d'un voyageur authentique	07 - Outaouais	400 \$
Rapports amoureux sains et égalitaires (TED sans DI)	09 - Côte-Nord	5 000 \$
Exposing Media Stereotypes	16 - Montérégie	1 200 \$
Les hommes et les femmes à l'époque du Capitaine Horribifabulo	06 - Montréal	3 000 \$
Des livres qui parlent!	06 - Montréal	3 400 \$
École à volets scientifiques et technologiques!	08 - Abitibi-Témiscamingue	3 500 \$
Témoignages, métier et réalités!	17 - Centre-du-Québec	4 600 \$
Des modèles non traditionnels à découvrir!	01 - Bas-Saint-Laurent	5 000 \$
Des rapports égalitaires, un apprentissage concret	06 - Montréal	5 000 \$
Filles et garçons, c'est ensemble que nous réussissons!	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 600 \$
Club de gars	03 - Québec	4 900 \$
S'engager par les mots	05 - Estrie	5 000 \$
Ateliers de motivation	12 - Chaudière-Appalaches	2 700 \$
Semaine des sciences (volet métiers non traditionnels)	17 - Centre-du-Québec	5 000 \$
Il coud, elle cloue!	04 - Mauricie	5 000 \$
Quand la pub joue avec les stéréotypes!	17 - Centre-du-Québec	5 000 \$
Dare to be Different	05 - Estrie	5 000 \$
Une comédie musicale (rapports stéréotypés)	06 - Montréal	3 400 \$
The World of Non-traditional Careers	06 - Montréal	4 800 \$
Trousse pédagogique « La sexualité...hein? Quoi? »	17 - Centre-du-Québec	2 200 \$

Un total de 33 projets ont été reçus.

Critères d'évaluation des projets

Voici les critères d'évaluation retenus par le SCF.

Pertinence du projet : concordance des objectifs poursuivis par les établissements scolaires avec ceux qui sont énoncés dans l'appel de projets; envergure du projet.

Caractère structurant du projet par rapport à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes : engagement de plusieurs acteurs œuvrant dans le milieu scolaire; pérennité du projet; intégration continue du projet dans les pratiques pédagogiques.

Retombées bénéfiques du projet : résultats qualitatifs et quantitatifs recherchés pour chaque activité proposée (indicateurs de résultats); potentiel de transfert de connaissances et des moyens mis en œuvre; potentiel de mobilisation du milieu; possibilités de reconduction du projet; capacité à transformer les mentalités ou à réduire les obstacles.

Prise en considération de la réalité scolaire dans l'élaboration du projet : liens établis avec des éléments du Programme de formation de l'école québécoise ou intégration du projet dans un programme des services éducatifs complémentaires.

Coût du projet : réalisme du budget préétabli, y compris les dépenses prévues au chapitre des ressources humaines et matérielles.

Qualité de la présentation du projet : description de la problématique reconnue, des objectifs poursuivis, de la clientèle concernée, du territoire visé, des activités proposées, etc.; logique du plan d'action; réalisme du calendrier de travail.

Aide financière accordée

L'aide financière accordée peut représenter jusqu'à 80 % du coût lié à la réalisation du projet, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par projet. En conséquence, au moins 20 % des dépenses prévues doivent être prises en charge par l'établissement scolaire ou d'autres partenaires, que ce soit en finançant ou en fournissant des services équivalents.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles comprennent les frais relatifs au fonctionnement, aux communications, à la mise au point de matériel didactique, à la location de locaux ou de salles et à la rémunération du personnel responsable de la mise en œuvre du projet ou à celui qui doit remplacer un enseignant ou une enseignante.

Dépenses non admissibles

Les frais de fonctionnement habituel, les dépenses d'immobilisation et les dépenses courantes des établissements scolaires ou d'autres partenaires ne sont pas admissibles.

**PROJETS DES ORGANISMES ÉDUCATIFS AUTOCHTONES
VISANT LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES FINANCÉS**

TITRE DU PROJET	RÉGION	MONTANT
Captez vos rêves!	08 - Abitibi-Témiscamingue	4 000 \$
Ikwe (signifie femmes en algonquin)	03 - Québec	4 000 \$
Girls Club	10 - Nord-du-Québec	3 600 \$
Mamo Manito (esprit d'équipe)	04 - Mauricie	4 000 \$

Cinq projets ont été reçus.

Il peut s'agir d'un tout nouveau projet ou encore d'un ajout à un projet existant qui a un caractère novateur ou structurant.

Exemples de projets admissibles

1. Développer un outil pédagogique visant la découverte des métiers non traditionnels tant pour les filles que pour les garçons.
2. Créer une pièce de théâtre itinérante afin d'aborder le thème des rapports amoureux équitables et égalitaires.
3. Offrir une journée de formation et de la documentation au personnel éducatif sur les approches pédagogiques non sexistes.
4. Mettre au point un outil pédagogique permettant aux intervenants et intervenantes d'animer et de diriger des discussions avec les élèves sur les stéréotypes sexistes véhiculés.

Projets non admissibles

Les projets de recherche, la réalisation de portraits locaux, régionaux ou nationaux, leur mise à jour ou toute autre étude ne sont pas admissibles.

Durée des projets

La durée des projets peut varier, mais ceux-ci doivent être terminés au plus tard le 31 mars 2012.

Processus de sélection des projets

Date limite de réception des projets : 18 février 2011

Période de sélection des projets : du 22 février au 11 mars 2011

Annnonce des projets sélectionnés : les 26 au 31 mars 2011

La sélection des projets sera réalisée par un comité regroupant des représentantes et représentants du SCF, du MELS et du SAA.

Critères d'évaluation des projets

Voici les critères d'évaluation retenus par le SCF.

Pertinence du projet : concordance des objectifs poursuivis par l'organisme autochtone avec ceux qui sont énoncés dans l'appel de projets; envergure du projet; caractère structurant du projet par rapport à l'atteinte de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Retombées bénéfiques du projet : résultats qualitatifs et quantitatifs recherchés pour chaque activité proposée; potentiel de transfert de connaissances et des moyens mis en œuvre; potentiel de mobilisation du milieu; possibilités de reconduction du projet; capacité à transformer les mentalités ou à réduire les obstacles.

Coût du projet : réalisme du budget préétabli, y compris les dépenses prévues au chapitre des ressources humaines et matérielles.

Qualité de la présentation du projet : description de la problématique reconnue, des objectifs poursuivis, de la clientèle concernée, du territoire visé, des activités proposées; logique du plan d'action; réalisme du calendrier de travail.

Aide financière accordée

L'aide financière accordée peut représenter jusqu'à 90 % du coût lié à la réalisation du projet, jusqu'à concurrence de 4 000 \$ par projet. En conséquence, au moins 10 % des dépenses prévues doivent être prises en charge par l'organisme autochtone et ses partenaires, que ce soit en finançant ou en fournissant des services équivalents.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles comprennent les frais relatifs au fonctionnement, aux communications, à la mise au point de matériel didactique, à la location de locaux ou de salles et à la rémunération du personnel responsable de la mise en œuvre du projet ou à celui qui doit remplacer un enseignant ou une enseignante.

Dépenses non admissibles

Les frais de fonctionnement habituel, les dépenses d'immobilisation et les dépenses courantes des organismes autochtones et de leurs partenaires ne sont pas admissibles.

Versement de l'aide financière

L'aide financière sera accordée en un seul versement effectué au démarrage du projet. Toutefois, un rapport final suivant le modèle disponible sur le site internet du SCF doit être déposé, sans quoi le SCF se réserve le droit de réclamer le montant versé.

Un engagement précisant les balises du projet et de la reddition de comptes sera convenu entre les parties.

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »	
Nom du demandeur	Aide financière octroyée
Groupe Femmes, Politique et Démocratie et ENAP	200 000 \$
CRE ¹ du Bas-Saint-Laurent	40 000 \$
CRE du Saguenay-Lac-Saint-Jean	62 000 \$
CRE de la Capitale-Nationale	66 000 \$
CRE de la Mauricie	51 000 \$
CRE de l'Estrie	36 000 \$
CRE de Montréal	115 000 \$
CRE de l'Outaouais	57 000 \$
CRE de l'Abitibi-Témiscamingue	12 500 \$
CRE de la Côte-Nord	51 000 \$
Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit	72 500 \$
CRE de la Baie-James et Comité condition féminine Baie-James	40 000 \$
Administration régionale Crie	33 000 \$
CRE de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33 000 \$
CRE de Chaudière-Appalaches	41 000 \$
Ville de Laval	32 000 \$
CRE de Lanaudière	43 000 \$
CRE des Laurentides	57 000 \$
CRE de Longueuil	32 000 \$
CRE de la Montérégie-Est	53 000 \$
CRE de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	41 000 \$
CRE du Centre-du-Québec	32 000 \$
Commission jeunesse Bas-Saint-Laurent	46 000 \$
Regroupement action jeunesse 02	58 000 \$
Forum jeunesse de la Capitale-Nationale	72 000 \$
Forum jeunesse Mauricie	53 000 \$
Forum jeunesse Estrie	47 000 \$
Forum jeunesse de l'île de Montréal	79 000 \$
Table jeunesse Outaouais	58 000 \$
Forum jeunesse Abitibi-Témiscamingue	47 000 \$
Forum jeunesse Côte-Nord	48 000 \$
Mouvement jeunesse Baie-James	44 000 \$
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	41 000 \$
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches	53 000 \$
Forum jeunesse Laval	48 000 \$
Forum jeunesse Lanaudière	55 000 \$
Forum jeunesse Laurentides	63 000 \$
Forum jeunesse Montérégie Est	63 000 \$
Forum jeunesse Longueuil	49 000 \$
Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	52 000 \$
Forum jeunesse Centre-du-Québec	44 000 \$
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	20 000 \$

¹ (CRE) Conférence régionale des élus

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 118- Liste de tous les prix remis par le SCF en 2010-2011 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.

Équipes lauréates du Prix Égalité 2011

Dans le cadre du Prix Égalité 2011, six trophées et sept bourses de 1 000 \$ ont été remis à différents organismes, le 15 mars dernier, dans les catégories suivantes :

Modèles et comportements égalitaires

Projet : La mini-trousse d'Ella Laflamme

Organisme : Femmes et production industrielle, Bécancour

Égalité économique

Projet : La compétence n'a pas de sexe

Organismes : Centre d'intégration au marché de l'emploi, Sherbrooke

Conciliation travail-famille

Projet : Projet conciliation travail-famille CUMO du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud

Organisme : Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, Rimouski

Santé

Projet : Briser l'isolement des familles immigrantes

Organisme : Fondation de la visite, Montréal

Prévention de la violence

Projet : Prévention de la violence et philosophie pour enfants

Organisme : La Traversée, Saint-Lambert

Pouvoir et régions

Projet : La caravane municipale

Organisme : Femmes et politique municipale de l'Estrie, Sherbrooke

Prix « Coup de cœur » du public

Projet : La Légende d'Aigle-Doré

Organisme : Regroupement des centres d'amitié autochtones

Jurys

Afin d'assurer la transparence et l'impartialité dans l'attribution du Prix Égalité, le Secrétariat à la condition féminine forme chaque année six nouveaux comités de jurés, un pour chacune des catégories du concours. Ces comités sont composés de quatre à cinq personnes, dont une représentante ou un représentant du Secrétariat à la condition féminine. Les jurées et jurés ont une expertise dans le domaine touché par la catégorie et proviennent de milieux

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

divers. Pour chacune des catégories, les comités doivent choisir trois organisations finalistes et, parmi celles-ci, une gagnante.

Critères

Le choix s'effectue en fonction des critères suivants :

1. Pertinence du projet par rapport aux objectifs du concours et de la catégorie visée.
2. Qualité du projet, des réalisations mises de l'avant, cohérence de la stratégie d'action.
3. Impact du projet sur les plans local et régional ou national.
4. Crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Le prix « Coup de cœur » est déterminé parmi les 18 projets finalistes par un vote du public sur le site Internet www.prixegalite.gouv.qc.ca. Le vote s'est tenu entre le 14 février et le 10 mars 2011. Plus de 2 300 personnes ont voté.

Budget alloué à l'événement Gala du Prix Égalité 2011

Le Gala du Prix Égalité 2011 a eu lieu le 15 mars 2011. Le budget alloué comprend l'organisation et la tenue du gala du Prix Égalité, qui inclut la conception et l'impression d'outils promotionnels liés aux finalistes et au gala, le remboursement de frais de déplacement d'organismes communautaires finalistes, toute la logistique, le repas ainsi que les trophées et les bourses. Une consultante externe experte en communication est chargée d'une bonne partie de l'organisation et de la logistique et le montant de son contrat est inclus.

Budget total de l'événement : 65 160 \$.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

119- Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2010-2011 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Date	Événement	Coûts
6 août 2010	Défilé de la diversité corporelle – Festival mode et design 2010	20 000 \$
17 décembre 2010	Lancement du plan d'action pour la mise en œuvre 2010-2013 de la <i>Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée</i>	718 \$
15 mars 2011	Gala du Prix Égalité 2011	65 160 \$
25 mars 2011	Lancement de la quatrième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles	4 290 \$

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 120- Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Secrétariat à la condition féminine (SCF). Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Ces renseignements sont inclus dans la liste fournie à la question 30 du cahier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

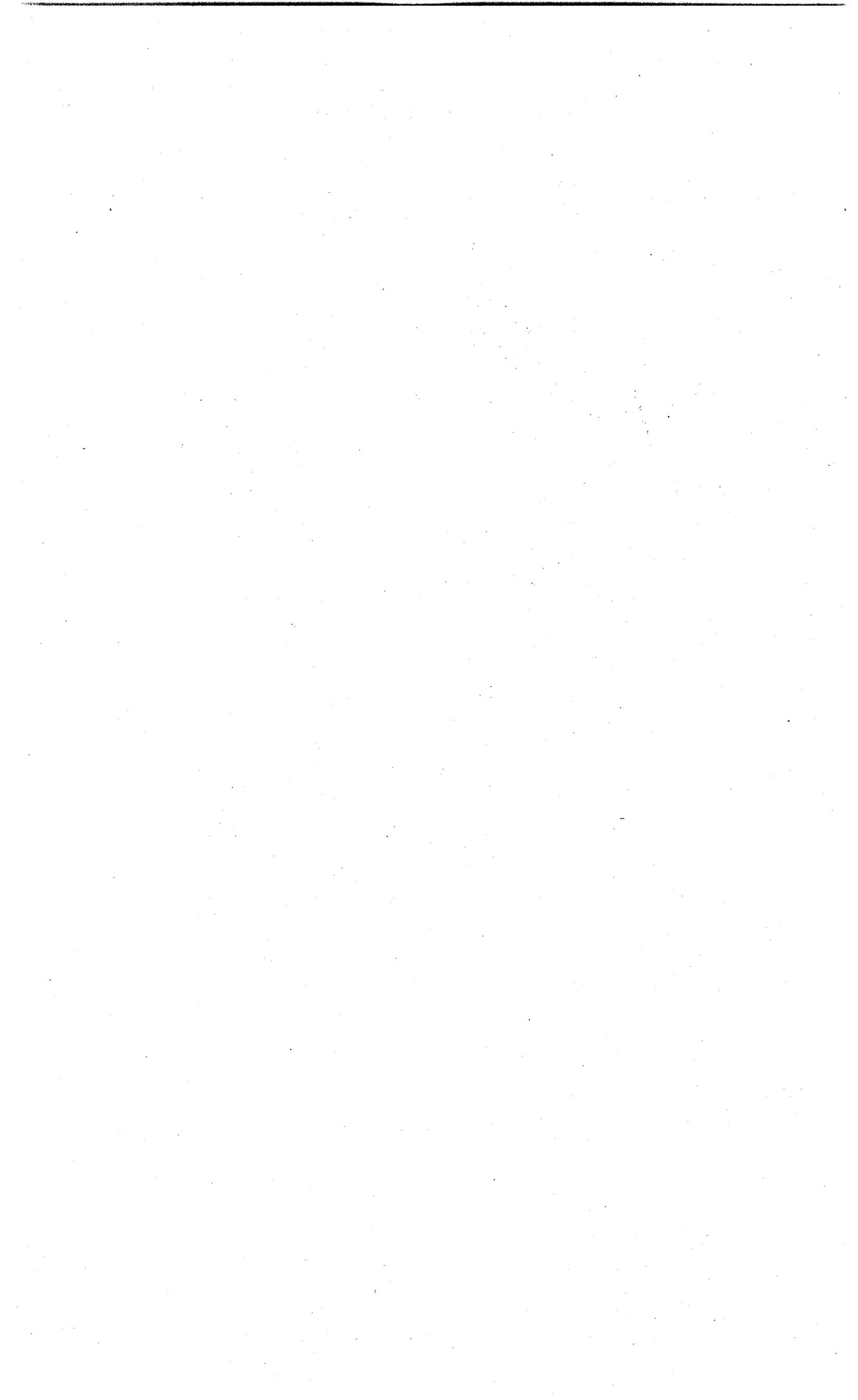
Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

121- Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).

Les renseignements demandés ne sont pas pertinents à l'étude des crédits.



Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

MINISTRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

- 3 - Liste de tous les comités interministériels dont fait partie le ministère en 2010-2011, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat;
 - b) la liste des membres;
 - c) le budget dépensé en 2009-2010;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
 - e) les résultats atteints.
- 13 - Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.
- 15 - Pour 2010-2011, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :
- a. le nombre et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b. le nom du ou des organismes bénéficiaires;
- le montant qui leur a été accordé.
- 16 - Liste de toutes les subventions, fonds de développement, prix, bourses accordées par le ministère au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
- a) le coût;
 - b) le nom de la personne ou de l'organisme ayant bénéficié;
 - c) l'objectif de la subvention.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

- 22 - Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2009-2010. Évolution depuis 2003.
- 24 - Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2009-2010 et 2010-2011, notamment dans le cadre de la politique québécoise en matière d'agression sexuelle, et prévisions pour 2011-2012. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
- 25 - Concernant les CAVAC :
- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2009-2010 et 2010-2011;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 26 - Concernant les CALACS :
- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2009-2010 et 2010-2011;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
- 27 - Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2009-2010 :
- a) le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b) secteur d'intervention;
 - c) objectifs visés par la demande d'aide;
 - d) aide financière octroyée.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 3- Liste de tous les comités interministériels dont fait partie le ministère en 2010-2011, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat;
 - b) la liste des membres;
 - c) le budget dépensé en 2009-2010;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
 - e) les résultats atteints.

Voir question 3 a), b), c), e) de la demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle et la question 7 des renseignements généraux.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 13- Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :
- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.

Voir question 118 de la demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle, pour les points a. et b.

Le Prix Égalité récompense et met en valeur des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire :

- qui agissent sur les problèmes qui découlent d'inégalités ou de discrimination inscrites dans les schémas sociaux et qui touchent encore majoritairement les femmes;
- qui responsabilisent tous les acteurs sociaux, femmes et hommes, à l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 15- Pour 2010-2011, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.

Les programmes de financement ou de subventions gérés par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que le montant global qui leur sont alloués pour 2010-2011, sont les suivants :

- Programme « À égalité pour décider » : 1 000 000 \$
- Programme de « Soutien financier à des initiatives de partenariat Égalité entre les femmes et les hommes » : 3 600 000 \$
- Programme « Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine » : 360 000 \$.

Le tableau ci-joint présente les organismes bénéficiaires, le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention et le montant accordé pour chacun d'entre eux.

PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU SECRETARIAT A LA CONDITION FEMININE POUR 2010-2011		
Programme « A égalité pour décider »		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Centre de femmes du Haut-Richelieu	Pour une participation équitable des femmes au développement local et régional visant la sensibilisation et la formation des femmes	21 920,00 \$
D'Main de femmes	Club des NEXT – VHSL visant la Sensibilisation et la formation des femmes	35 543,50 \$
Fédération des agricultrices du Québec	Se former pour une implication égalitaire visant la sensibilisation et la formation des femmes agricultrices	37 000,00 \$
Musée de la femme	Place aux femmes: Comment démystifier la gouvernance ? visant la sensibilisation et la formation des femmes	27 560,00 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie Est	En avant pour des conseils municipaux égalitaires visant le Soutien et la formation des élues municipales	36 000,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec	Femmes & Pouvoir Phase 10 visant la sensibilisation et la formation des femmes	37 000,00 \$
Comité condition féminine Baie-James	Colloque régional Femmes et Leadership 2010 visant la sensibilisation et la formation des femmes	27 790,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	Citoyennes, faites vos marques! visant la sensibilisation et la formation des femmes	27 000,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Objectif : parité visant le soutien aux femmes impliquées dans les instances décisionnelles de cette région	36 961,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles	En continuité visant la sensibilisation et la formation des femmes	32 300,00 \$
Femmes d'influences	Le pouvoir à croquer V visant la sensibilisation et la formation des femmes	25 920,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Pour que l'égalité rayonne en Chaudière-Appalaches visant la promotion des femmes de tous âges dans les conseils municipaux	35 960,00 \$
Vision femmes	Des femmes de plus en présentes visant la promotion de la représentation équitable, ainsi qu'auprès de l'ensemble de la population, incluant les jeunes	32 300,00 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	Lavalloises d'influence visant la sensibilisation et la formation des femmes	30 660,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Lanaudoises actives et engagées visant la sensibilisation et formation des femmes	18 818,00 \$
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes	Cap Égalité visant la promotion des objectifs des ailes jeunesse des partis politiques auprès des jeunes filles immigrantes	37 000,00
Collectif des femmes immigrantes du Québec	Femme et immigrante : je prends ma place visant la sensibilisation et la formation des jeunes filles	32 300,00 \$
F.R.O.N.T.	Déconstruire les préjugés - Femmes et syndicat : des outils nécessaires visant la sensibilisation et la formation des femmes	35 543,50 \$
Fédération des femmes du Québec	Comment l'intersection des discriminations empêche les femmes immigrantes d'accéder aux postes décisionnels visant la défense de l'égalité de toutes les femmes et de toutes origines	34 352,00 \$

Filles d'action / POWER Camp National	Projet F visant la formation au leadership pour les jeunes filles	32 300,00 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Les apprenties conseillères visant la promotion du leadership des femmes au niveau municipal	32 082,00 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales	AGIR- Toujours en action pour plus d'inclusion et de participation visant la sensibilisation et la formation des femmes	37 000,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Pour réaliser l'égalité visant la sensibilisation et la formation des femmes	37 000,00 \$
Centre femmes aux Plurielles	Charlevoix objectif parité visant la promotion de l'implication des femmes dans les instances	31 053,00 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	L'École citoyenne : un atout pour la parité! visant la formations des femmes	37 000 00 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région 03	La passion au service des gens! visant le réseautage, formation des femmes	37 000,00 \$
YWCA de Québec	Leaders et Décisionnelles, la suite visant la formation et réseautage des femmes	37 000,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Mauriciennes d'influence, 2008-2011 visant la formation des femmes	35 000,00 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	Ensemble au sommet- phases 2 et 3 visant la sensibilisation et la formation des jeunes filles	15 258,00 \$
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	La relève citoyenne : au cœur de nos actions! visant la sensibilisation et la formation des jeunes filles	31 796,00 \$
P.E.P.I.N.E.S	OBJECTIF 50=50 visant la promotion de la parité dans les instances locales	35 583,00 \$
	Total	1 000 000,00 \$
Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »		
Volet 1		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Groupe Femmes, Politique et Démocratie et ENAP	Entente de collaboration visant à former et à accompagner des femmes susceptibles de s'engager à différents niveaux décisionnels publics et privés	200 000 \$
Volet 2 – Ententes avec les CRE et leurs partenaires		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	40 000 \$
Conférence régionale des élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	62 000 \$
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	66 000 \$
Conférence régionale des élus de la Mauricie	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	51 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Estrie	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	36 000 \$
Conférence régionale des élus de Montréal	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	115 000 \$

Conférence régionale des élus de l'Outaouais	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	57 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	12 500 \$
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	51 000 \$
Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	72 500 \$
Conférence régionale des élus de la Baie-James et Comité condition féminine Baie-James	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	40 000 \$
Administration régionale Crie	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	33 000 \$
Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	33 000 \$
Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	41 000 \$
Ville de Laval	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	32 000 \$
Conférence régionale des élus de Lanaudière	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	43 000 \$
Conférence régionale des élus des Laurentides	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	57 000 \$
Conférence régionale des élus de Longueuil	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	32 000 \$
Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	53 000 \$
Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	41 000 \$
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	Entente spécifique visant à réaliser des projets et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région	32 000 \$
	Total	1 000 000 \$
Volet 2 – Mesure « Placer l'égalité au cœur de la diversité »		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Projet « Vivre sans violence » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	32 100 \$
Fédération des femmes du Québec	Projet « Sensibilisation, éducation et mobilisation des groupes de femmes des différentes communautés culturelles autour	37 000 \$

	des enjeux d'autonomie économique des femmes et de violence envers les femmes dans le cadre des actions de la Marche mondiale des femmes au Québec » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	
Fondation filles d'action	Projet « Filles et égalité : Une valeur ajoutée » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	37 000 \$
Carrefour populaire de Saint-Michel inc.	Projet « Carrefour pour elle » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	37 000 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	Projet « Relations égalitaires : de la famille à l'engagement citoyen » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	17 110 \$
Radio Basse-Ville inc.	Projet « Égalité : Genre féminin » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	26 580 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Projet « La caravane des solidarités féministes » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	37 000 \$
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes	Projet « Placer l'égalité au cœur des familles immigrantes : à nous d'agir » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	37 000 \$
Maison internationale de la Rive-Sud	Projet « La découverte des valeurs d'égalité par le théâtre » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	36 650 \$
Comité femmes de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	Projet « Prévention de la violence auprès des femmes des communautés culturelles » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	37 000 \$
Portes ouvertes sur le lac	Projet « L'égalité au cœur des immigrants du Lac-Saint-Jean » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	32 140 \$
Chantier d'apprentissage optimal (CHAPOP)	Projet « Réseau d'entraide par et pour les filles » visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	33 420 \$
	Total	400 000 \$
Volet 2 – Mesure « Partager une culture égalitaire »		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Ville de Montréal	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	200 000 \$
Ville de Laval	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	75 000 \$
Ville de Longueuil	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	60 000 \$

Ville de Gatineau	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	55 000 \$
Ville de Sherbrooke	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	55 000 \$
Ville de Québec	Entente administrative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles	55 000 \$
	Total	500 000 \$
Volet 2 – Ententes avec les Forums jeunesse		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Commission jeunesse Bas-Saint-Laurent	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	46 000 \$
Regroupement action jeunesse 02	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	58 000 \$
Forum jeunesse de la Capitale-Nationale	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	72 000 \$
Forum jeunesse Mauricie	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	53 000 \$
Forum jeunesse Estrie	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	47 000 \$
Forum jeunesse de l'Île de Montréal	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	79 000 \$
Table jeunesse Outaouais	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	58 000 \$
Forum jeunesse Abitibi-Témiscamingue	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	47 000 \$
Forum jeunesse Côte-Nord	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	48 000 \$
Mouvement jeunesse Baie-James	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	44 000 \$
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	41 000 \$
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	53 000 \$
Forum jeunesse Laval	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région	48 000 \$

Forum jeunesse Lanaudière	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	55 000 \$
Forum jeunesse Laurentides	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	63 000 \$
Forum jeunesse Montérégie-Est	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	63 000 \$
Forum jeunesse Longueuil	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	49 000 \$
Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	52 000 \$
Forum jeunesse Centre-du-Québec	Entente administrative visant à réaliser des projets et des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes de la région.	44 000 \$
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	Entente administrative soutenir les Forums jeunesse régionaux du Québec dans la réalisation de projets et d'initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes chez les jeunes.	20 000 \$
	Total	1 040 000 \$
Volet 2 – Autres		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Femmes et production industrielle	Favoriser la concertation permettant une mixité en emploi auprès des employeurs	140 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	Favoriser la concertation permettant une mixité en emploi sur le terrain	140 000 \$
Service de police de la ville de Montréal	Interventions directes auprès des ex-conjoints violents par un intervenant qui se déplace dans les centres opérationnels	180 000 \$
	Total	460 000 \$
Programme « Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine »		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Réseau des Tables	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas Saint-Laurent	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Saguenay	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$

ConcertAction Femmes Estrie	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Assemblée des groupes de femmes d'intervention régionales (AGIR)	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Le regroupement des femmes de la Côte-Nord	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Comité condition féminine Baie-James	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Réseau des groupes de femmes de Chaudière - Appalaches	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Réseau des femmes des Laurentides	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM),	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes - Centre du Québec	Encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.	20 000 \$
	Total	360 000 \$

AUTRES SUBVENTIONS, PRIX ET BOURSES		
Appel de projets sur les rapports égalitaires¹		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
École intégrée Saint-Édouard et Sainte-Famille, Commission scolaire des Bois-Francs	Trousse pédagogique « La sexualité... hein! Quoi? »	2 200 \$
École Saint-Joseph, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	Mon métier, mon choix	2 000 \$
École Montessori des 4 Vallées	Expérience d'un voyageur authentique	400 \$
Commission scolaire de l'Estuaire	Rapports amoureux sains et égalitaires	5 000 \$
Regional High School, Riverside School Board Heritage	Exposing Media Stereotypes	1 200 \$
École secondaire Saint-Louis, Commission scolaire de Montréal	Les hommes et les femmes à l'époque du Capitaine Horribifabulo	3 000 \$
École des Cinq-Continents, Commission scolaire de Montréal	Des livres qui parlent!	3 400 \$
École Notre-Dame, Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	École à volets scientifiques et technologiques!	3 500 \$
Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau, Commission scolaire des Chênes	Témoignages, métier et réalités!	4 600 \$
Centre de formation professionnelle de Matane, Commission scolaire des Monts-et-Marées	Des modèles non traditionnels à découvrir!	5 000 \$
École Saint-Clément, Commission scolaire de Montréal	Des rapports égalitaires, un apprentissage concret	5 000 \$
École Notre-Dame, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	Filles et garçons, c'est ensemble que nous réussissons!	2 600 \$
École secondaire Vanier, Commission scolaire de la Capitale	Club de gars	4 900 \$
Collège du Mont-Sainte-Anne	S'engager par les mots	5 000 \$
École Notre-Dame, Commission scolaire Beauce-Etchemin	Ateliers de motivation	2 700 \$
Polyvalente La Samare, Commission scolaire des Bois-Francs	Semaine des sciences (volet métiers non traditionnels)	5 000 \$
École Madeleine-De Verchères, Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Il coud, elle cloue!	5 000 \$

¹ Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a contribué à cet appel de projet pour un montant de 5 000 \$.

Centre de formation générale des adultes, Commission scolaire de la Riveraine	Quand la pub joue avec les stéréotypes!	5 000 \$
Eastern Township Learning Centre, Eastern Township School Board	Dare to be Different	5 000 \$
Académie Dunton, Commission scolaire de Montréal	Une comédie musicale (rapports stéréotypés)	3 400 \$
Gardenview School, English Montréal School Board	English Montréal School Board	4 800 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Captez vos rêves!	2 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Ikwe (signifie femmes en algonquin)	2 000 \$
École Nuvviti, Commission scolaire Kativik	Girls Club	1 800 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci, Secteur éducation	Mamo Manito (esprit d'équipe)	2 000 \$
Prix et bourses		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Femmes et production industrielle, Bécancour	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi, Sherbrooke	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, Rimouski	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Fondation de la visite, Montréal	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
La Traversée, Saint-Lambert	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Femmes et politique municipale de l'Estrie, Sherbrooke	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones	Bourse remise dans le cadre du Prix Égalité	1 000 \$
Conseil de développement du loisir scientifique	Bourse d'études remise à une fille ou à une équipe de deux filles de quatrième année du secondaire ou plus qui a manifesté concrètement de l'intérêt pour étudier en science ou en technologie. La bourse de 1 000 \$ est remise dans le cadre de la Super Expo-sciences Bell. Lauréates : Camille Salvat et Estelle Simon Probiotiques sans frontières! École secondaire Fernand-Lefebvre	1 000 \$
Concours québécois en entrepreneuriat	Concours qui vise le développement de l'entrepreneuriat au Québec en récompensant les initiatives entrepreneuriales en milieu scolaire ainsi que la création d'entreprises. Il cible particulièrement les jeunes du milieu	9 000 \$

	<p>scolaire et les nouveaux entrepreneurs ou nouvelles entrepreneures qui cherchent à démarrer leur propre entreprise.</p> <p>Lauréates : Marie-Josée Proulx – Intelli3 inc. – Région de la Capitale-Nationale Joliette Trân – Trân Fison – Région de la Capitale-Nationale</p>	
Autres subventions		
Organismes bénéficiaires	Nom et nature des projets	Montant accordé
Institut du Nouveau Monde	Soutenir l'Institut de Nouveau Monde, dans le cadre de son École d'été, la réalisation d'un forum portant sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes.	3 000 \$
Regroupement pour la valorisation de la paternité	Soutenir la tenue de la « Su-Père Conférence 2011 » qui vise à valoriser la paternité de même que l'exercice égalitaire du rôle parental.	3 500 \$
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes	Couvrir une partie des frais liés à la réalisation d'un colloque international sur les violences envers les femmes.	5 000 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Réalisation du projet : « L'exploitation sexuelle commerciale, en parler pour agir » dans le cadre de la conférence internationale « Monde des femmes 2011 ».	50 000 \$
Anorexie et Boulimie Québec	Couvrir une partie des frais liés à la réalisation de la formation « Au-delà des apparences : comprendre les troubles des conduites alimentaires » visant à outiller les professionnels travaillant auprès de mannequins afin de les soutenir face à cette problématique.	20 000 \$
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Réalisation d'une recherche dont l'objectif est de permettre aux femmes autochtones élues de se réseauter.	15 000 \$
Femmes autochtones du Québec inc.	Réalisation du projet d'adaptation d'outils de sensibilisation aux agressions sexuelles en milieu autochtone aux besoins des communautés autochtones du Nunavik.	15 000 \$

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 16- Liste de toutes les subventions, fonds de développement, prix, bourses accordées par le ministère au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :
- a) le coût;
 - b) le nom de la personne ou de l'organisme ayant été bénéficiaire;
 - c) l'objectif de la subvention.

Voir question 15 de la demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition.

Prix Égalité

Depuis quatre ans, le Prix Égalité vise à faire connaître les initiatives les plus prometteuses afin que l'ensemble du Québec puisse s'en inspirer. Une nouveauté cette année est le prix « Coup de cœur », une reconnaissance additionnelle déterminée par un vote en ligne du public parmi les dix-huit finalistes des six catégories du Prix Égalité.

Le gala Prix Égalité récompense des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire :

- qui agissent sur les problèmes qui découlent d'inégalités ou de discrimination inscrites dans les schémas sociaux et qui touchent encore majoritairement les femmes ;
- qui responsabilisent tous les acteurs sociaux, femmes et hommes, en matière d'atteinte de l'égalité entre les sexes.

Les projets proposés doivent répondre à au moins un des objectifs de la catégorie dans laquelle ils sont présentés.

Six comités de jurés se sont réunis et dix-huit finalistes ont été retenus pour les six catégories du concours :

1. Modèles et comportements égalitaires
2. Égalité économique
3. Conciliation travail-famille
4. Santé des femmes
5. Prévention de la violence
6. Pouvoir et régions.

La tenue du gala, la production des trophées pour les lauréats et les certificats pour les finalistes, la promotion de l'événement, etc. :

Total : 110 401,46 \$.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 22- Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées et les montants totaux octroyés en 2010-2011. Évolution depuis 2003.

Voir le document en annexe.

**Évolution du nombre de demandes reçues, du nombre de demandes acceptées
et des montants totaux octroyés pour chacun des programmes
du Secrétariat à la condition féminine depuis 2003**

A égalité pour décider								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues	59	71	84	54	42	62	21	24
Nombre de demandes acceptées	39	46	61	19	19	33	7	8
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)	39	46	61	61	53	33	33	31
Montant total octroyé	1 000 000 \$							
Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues					18	0	0	18
Nombre de demandes acceptées					18	0	0	18
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					18	18	18	18
Montant total octroyé					360 000 \$	360 000 \$	360 000 \$	360 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 1 visant l'augmentation du nombre des femmes dans les lieux de pouvoir, notamment avec le milieu universitaire								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues					1	0	0	1
Nombre de demandes acceptées					1	0	0	1
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					1	1	1	1
Montant total octroyé					200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 1 visant l'atteinte de l'égalité des sexes ou la participation des femmes et des hommes au développement de leur région								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues					20	4	2	44
Nombre de demandes acceptées					20	4	2	44
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					20	21	21	44*
Montant total octroyé					1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 500 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 2 « Placer l'égalité au cœur de la diversité »								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues						47	0	0
Nombre de demandes acceptées						12	0	0
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)						12	12	12
Montant total octroyé						400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 3 « Partager une culture égalitaire »								
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de demandes reçues						6	0	0
Nombre de demandes acceptées						6	0	0
Nombre total de projets financés au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)						6	6	6
Montant total octroyé						500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$

* 44 projets financés incluant 21 ententes régionales, 20 ententes avec les Forums jeunesse et leur Table, et trois autres projets.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 24- Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2009-2010 et 2010-2011, notamment dans le cadre de la politique québécoise en matière d'agression sexuelle, et prévisions pour 2011-2012. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.

Voir question 107 de la demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle, pour l'année 2010-2011.

Voici l'état de mise en œuvre des actions sous la responsabilité du MCCCCF pour l'année 2009-2010 :

Mesure 8 : Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles

Phase 2

Cette deuxième phase a permis de sensibiliser la population aux formes les plus fréquentes d'agression sexuelle (âge et sexe des victimes, lieu de l'agression). Elle a pris appui sur les *Statistiques 2007 sur les agressions sexuelles au Québec*, produites par le ministère de la Sécurité publique (MSP), qui révèlent qu'au Québec, en 2007, 5 166 infractions ont été enregistrées par les corps de police. La majorité des agressions sexuelles ont été commises contre des victimes mineures et sept agressions sexuelles sur dix se sont produites dans une résidence privée.

La diffusion de cette deuxième phase a eu lieu du 22 mars au 2 mai 2009. Le gouvernement a consacré 1,3 M\$ pour sa réalisation, soit 450 000 \$ du MCCCCF, 450 000 \$ du Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif (MCE) et 400 000 \$ du MJQ (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels – FAVAC).

Mesure 36 : Informer les victimes d'agression sexuelle des services d'aide et de protection offerts afin de répondre à leurs besoins

Le MCCCCF (SCF) a poursuivi, au cours de 2009-2010, la diffusion du *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, produit par la Table de concertation sur les agressions sexuelles de Montréal, auprès des organismes communautaires susceptibles d'intervenir en matière d'agression sexuelle. Cet outil est disponible en français, en anglais et en espagnol.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

25-

Concernant les CAVAC :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2009-2010 et 2010-2011;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Cette question est sous la responsabilité du ministère de la Justice.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

26-

Concernant les CALACS :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2009-2010 et 2010-2011;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Voir question 108 de la demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle.

Étude des crédits 2011-2012

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition - ADQ

- 27- Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2009-2010 :
- a) le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b) secteur d'intervention;
 - c) objectifs visés par la demande d'aide;
 - d) aide financière octroyée.

Voir question 15 de la demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition.